



États financiers

7.1 Comptes consolidés 2021 et annexe	230	7.4 Rapports des Commissaires aux comptes	301
7.2 Comptes sociaux 2021 et annexe	286	7.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	301
7.3 Autres informations relatives aux comptes sociaux	299	7.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	304
7.3.1 Résultats financiers de Rubis SCA au cours des cinq derniers exercices	299	7.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	308
7.3.2 Informations relatives aux délais de paiement	300		

7.1 Comptes consolidés 2021 et annexe

Bilan consolidé

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4.3	31 574	31 000
Écarts d'acquisition	4.2	1 231 635	1 219 849
Immobilisations corporelles	4.1.1	1 268 465	1 148 302
Immobilisations corporelles - Droits d'utilisation	4.1.2	166 288	178 542
Participations dans les coentreprises	9	322 171	316 602
Autres actifs financiers	4.5.1	132 482	72 408
Impôts différés	4.6	12 913	14 405
Autres actifs long terme	4.5.3	10 408	10 762
TOTAL ACTIFS NON COURANTS (I)		3 175 936	2 991 870
Actifs courants			
Stocks et en-cours	4.7	543 893	333 377
Clients et autres débiteurs	4.5.4	622 478	467 850
Créances d'impôt		21 901	33 463
Autres actifs courants	4.5.2	23 426	20 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	874 890	1 081 584
TOTAL ACTIFS COURANTS (II)		2 086 588	1 936 746
TOTAL GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (III)			
TOTAL ACTIF (I + II + III)		5 262 524	4 928 616

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Référence annexe</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres - part du Groupe			
Capital		128 177	129 538
Primes liées au capital		1 547 236	1 593 902
Résultats accumulés		941 249	777 611
TOTAL		2 616 662	2 501 051
INTÉRÊTS MINORITAIRES		119 703	119 282
CAPITAUX PROPRES (I)	4.8	2 736 365	2 620 333
Passifs non courants			
Emprunts et dettes financières	4.10.1	805 667	894 015
Obligations locatives	4.10.1	138 175	141 122
Consignations d'emballages		138 828	127 894
Engagements envers le personnel	4.12	56 438	60 189
Autres provisions	4.11	159 825	142 893
Impôts différés	4.6	63 071	51 103
Autres passifs long terme	4.10.3	3 214	3 975
TOTAL PASSIFS NON COURANTS (II)		1 365 218	1 421 191
Passifs courants			
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	507 521	367 297
Obligations locatives (part à moins d'un an)	4.10.1	23 742	30 072
Fournisseurs et autres crédateurs	4.10.4	601 605	459 618
Dettes d'impôt		23 318	22 819
Autres passifs courants	4.10.3	4 755	7 286
TOTAL PASSIFS COURANTS (III)		1 160 941	887 092
TOTAL PASSIFS LIÉS À UN GROUPE D'ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS (IV)			
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		5 262 524	4 928 616

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Var	31/12/2021	31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	5.1	18 %	4 589 446	3 902 003
Achats consommés	5.2		(3 319 645)	(2 702 708)
Charges externes	5.4		(415 461)	(376 893)
Charges de personnel	5.3		(199 479)	(200 948)
Impôts et taxes			(122 564)	(115 867)
Résultat brut d'exploitation		5 %	532 297	505 587
Autres produits de l'activité			3 106	1 196
Amortissements et provisions nets	5.5		(136 530)	(140 058)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		(7 045)	(862)
Résultat opérationnel courant		7 %	391 828	365 863
Autres produits et charges opérationnels	5.7		4 802	(77 919)
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat des coentreprises		38 %	396 630	287 944
Quote-part de résultat des coentreprises	9		5 906	4 268
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises		38 %	402 536	292 212
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			9 645	2 597
Coût de l'endettement financier brut			(22 220)	(19 396)
Coût de l'endettement financier net⁽¹⁾	5.8	- 25 %	(12 575)	(16 799)
Charge d'intérêt sur obligations locatives			(8 565)	(9 188)
Autres produits et charges financiers	5.9		(11 456)	(11 234)
Résultat avant impôt		45 %	369 940	254 991
Impôt sur les bénéfices	5.10		(65 201)	(59 470)
Résultat des activités destinées à être cédées				101 383
Résultat net total		3 %	304 739	296 904
Résultat net part du Groupe		4 %	292 569	280 333
<i>Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe</i>			292 569	180 046
<i>Dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe</i>				100 287
Résultat net minoritaires		- 27 %	12 170	16 571
<i>Dont résultat net des activités poursuivies, Minoritaires</i>			12 170	15 475
<i>Dont résultat net des activités destinées à être cédées, Minoritaires</i>				1 096
Résultat net par action (en euros)	5.11	4 %	2,86	2,75
<i>Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, par action</i>			2,86	1,77
<i>Dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, par action</i>				0,98
Résultat net dilué par action (en euros)	5.11	5 %	2,86	2,72
<i>Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, dilué par action</i>			2,86	1,75
<i>Dont résultat net des activités destinées à être cédées, part du Groupe, dilué par action</i>				0,97

(1) À compter de 2021, les charges d'intérêt sur obligations locatives ne sont plus présentées dans le coût de l'endettement financier net, par cohérence avec la présentation des dettes financières nettes au bilan (voir le tableau de flux de trésorerie et les notes de l'annexe). Les états financiers au 31 décembre 2020 ont par conséquent été retraités.

État des autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ (I)	304 739	296 904
Réserves de conversion (hors coentreprises)	47 748	(153 362)
Instruments de couverture	4 715	1 674
Impôts sur les instruments de couverture	(1 249)	(600)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	(11 642)	
Retraitements liés à l'hyperinflation	3 333	
Impôts sur les retraitements liés à l'hyperinflation	(1 034)	
Éléments recyclables du résultat des coentreprises	1 916	(2 528)
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat (II)	43 787	(154 816)
<i>Dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat - Activités poursuivies</i>	43 787	(159 908)
<i>Dont éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat - Activités destinées à être cédées</i>		5 092
Gains et pertes actuariels	6 966	(3 339)
Impôts sur les gains et pertes actuariels	(1 347)	382
Éléments non recyclables du résultat des coentreprises	350	(113)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat (III)	5 969	(3 070)
<i>Dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat - Activités poursuivies</i>	5 969	(3 070)
<i>Dont éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat - Activités destinées à être cédées</i>		
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (I + II + III)	354 495	139 018
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	341 390	126 975
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	13 105	12 043

État des variations des capitaux propres consolidés

	Actions en cir- culation	Dont ac- tions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	
	(en nombre d'actions)				(en milliers d'euros)						
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2019	100 177 432	21 238	125 222	1 480 132	(1 109)	923 915	(81 080)	2 447 080	146 547	2 593 627	
Résultat global de la période						278 555	(151 580)	126 975	12 043	139 018	
Variation de pourcentage d'intérêts						(665)		(665)	(26 526)	(27 191)	
Paiement en actions						8 799		8 799		8 799	
Augmentation de capital	3 453 245		4 316	113 770		397		118 483	(765)	117 718	
Actions propres		36 849			(925)	(555)		(1 480)		(1 480)	
Distribution de dividendes						(197 965)		(197 965)	(12 007)	(209 972)	
Autres variations						(176)		(176)	(11)	(187)	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2020	103 630 677	58 087	129 538	1 593 902	(2 034)	1 012 305	(232 660)	2 501 051	119 282	2 620 333	
Résultat global de la période						291 942	49 448	341 390	13 105	354 495	
Variation de pourcentage d'intérêts											
Paiement en actions						4 386		4 386		4 386	
Augmentation de capital	3 044 687		3 806	101 327				105 133		105 133	
Réduction de capital	(4 134 083)		(5 167)	(147 993)				(153 160)		(153 160)	
Actions propres		15 035			85	(511)		(426)		(426)	
Distribution de dividendes ⁽¹⁾						(181 715)		(181 715)	(12 684)	(194 399)	
Autres variations						3		3		3	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2021	102 541 281	73 122	128 177	1 547 236	(1 949)	1 126 410	(183 212)	2 616 662	119 703	2 736 365	

(1) Voir en note 4.8 la part du dividende payée en actions.

Tableau de flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	304 739	195 521
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DESTINÉES À ÊTRE CÉDÉES		101 383
Ajustements :		
Élimination du résultat des coentreprises	(5 906)	(6 712)
Élimination du résultat des amortissements et provisions	163 201	189 105
Élimination des résultats de cession	(599)	(84 172)
Élimination des produits de dividende	(91)	(578)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾	3 468	54 304
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	464 812	448 851
Élimination de la charge d'impôt	65 201	69 259
Élimination du coût de l'endettement financier net et de la charge d'intérêt sur obligations locatives	21 140	28 788
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	551 153	546 898
Incidence de la variation du BFR*	(214 456)	132 232
Impôts payés	(42 039)	(88 142)
FLUX DE TRÉSorerIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	294 658	590 988
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise – trésorerie cédée)		(29 955)
Acquisition d'actifs financiers : branche Distribution ⁽²⁾	(83 985)	8 513
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal		
Cession d'actifs financiers : branche Distribution	3 463	
Cession d'actifs financiers : branche Support & Services		
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Terminal ⁽²⁾		175 360
Investissement dans les coentreprises		(96 261)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(205 682)	(245 396)
Variation des prêts et avances consentis	(1 653)	(28 445)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	8 733	4 984
(Acquisition)/cession d'actifs financiers autres	(157)	(18 104)
Dividendes reçus	20 298	679
Autres flux liés aux opérations d'investissement ⁽²⁾		232 489
FLUX DE TRÉSorerIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(258 983)	3 864

Tableau de flux de trésorerie consolidés (suite)

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2021	31/12/2020
Augmentation de capital	4.8	6 995	3 855
Rachat d'actions (réduction de capital)	4.8	(153 160)	
(Acquisitions)/cessions d'actions propres		85	(925)
Émissions d'emprunts	4.10.1	730 694	147 020
Remboursements d'emprunts	4.10.1	(677 276)	(360 583)
Remboursements des obligations locatives	4.10.1	(40 827)	(38 188)
Intérêts financiers nets versés ⁽³⁾		(20 923)	(29 223)
Dividendes mis en paiement		(83 577)	(83 337)
Dividendes mis en paiement (participations ne donnant pas le contrôle)		(13 191)	(11 732)
Acquisition d'actifs financiers : branche Distribution			
Cession d'actifs financiers : branche Distribution			
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal			(1 654)
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Terminal			
Autres flux liés aux opérations de financement			2 160
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(251 180)	(372 607)
Incidence de la variation des taux de change		8 811	(35 127)
Incidence des changements de principes comptables			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		(206 694)	187 118
Trésorerie des activités poursuivies			
Trésorerie d'ouverture ⁽⁴⁾	4.5.5	1 081 584	860 150
Trésorerie d'ouverture des Groupes d'actifs destinés à être cédés			34 316
Variation de la trésorerie		(206 694)	187 118
Reclassement de la trésorerie des Groupes d'actifs destinés à être cédés			
Trésorerie de clôture ⁽⁴⁾	4.5.5	874 890	1 081 584
Dettes financières hors obligations locatives	4.10.1	(1 313 188)	(1 261 312)
Trésorerie nette de dettes financières		(438 298)	(179 728)
<i>(1) Dont variations de juste valeur des instruments financiers, charge IFRS 2, écart d'acquisition (dépréciation), etc.</i>			
<i>(2) Les incidences des variations de périmètre sont décrites en note 3 de l'annexe aux comptes consolidés.</i>			
<i>(3) Les intérêts financiers nets versés incluent les impacts liés aux retraitements des contrats de location (IFRS 16).</i>			
<i>(4) Trésorerie hors concours bancaires.</i>			
* Ventilation de l'incidence de la variation du BFR :			
Incidence de la variation des stocks et en-cours		4.7	(205 280)
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		4.5.4	(150 960)
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs		4.10.4	141 784
Incidence de la variation du BFR			(214 456)

Annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Note 1.	Généralités	237	Note 8.	Participations dans les entreprises communes	277
Note 2.	Principes comptables	237	Note 9.	Participations dans les coentreprises	278
Note 3.	Périmètre de consolidation	239	Note 10.	Autres informations	279
Note 4.	Notes annexes au bilan	240	Note 11.	Évènements postérieurs à la clôture	281
Note 5.	Notes annexes au compte de résultat	265	Note 12.	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021	282
Note 6.	Information sectorielle résumée	272			
Note 7.	Participations ne donnant pas le contrôle	276			

Note 1. Généralités

1.1 Information financière annuelle

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 9 mars 2022 et examinés par le Conseil de Surveillance le 10 mars 2022, qui a autorisé leur publication.

Les états financiers consolidés 2021 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que les interprétations de l'IFRS *Interpretations Committee*.

1.2 Présentation des activités du Groupe

Rubis SCA (ci-après « la Société » ou, avec ses filiales, « le Groupe ») est une société en commandite par actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 46 rue Boissière 75116 Paris.

Le Groupe exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Distribution**, spécialisée dans la distribution de carburants et combustibles (en stations-service ou auprès de professionnels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;
- l'activité **Support & Services**, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructures, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de Distribution.

Depuis le 30 avril 2020 (cf. note 3.2.2), l'activité **Rubis Terminal** est intégrée dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. La coentreprise Rubis Terminal Infra est spécialisée dans le stockage de produits liquides en vrac (carburants et combustibles, produits chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

Note 2. Principes comptables

2.1 Base de préparation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés

raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs des actifs et passifs acquis lors de regroupements d'entreprise, la valeur recouvrable des goodwill, et des immobilisations incorporelles et corporelles, l'évaluation des engagements envers les salariés (y compris les paiements en actions), l'évaluation des autres provisions et les contrats de location (durée de location retenue et taux d'endettement marginaux, décrits en note 4.1.2 de la présente annexe).

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis SCA et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur monnaie fonctionnelle.

Les résultats et la situation financière des filiales du Groupe dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation des comptes (à savoir l'euro) et n'est pas la monnaie d'une économie en hyperinflation sont convertis selon les principes suivants :

- les actifs et passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- les produits et charges sont convertis au taux de change moyen ;
- ces écarts de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, au poste « Réserves de conversion » ;
- les écarts de conversion cumulés sont recyclés en résultat en cas de cession ou de liquidation de la participation à laquelle ils se rapportent.

Les écarts d'acquisition et réévaluations à la juste valeur découlant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette dernière et convertis aux taux de change en vigueur à la clôture.

Depuis 2021, le Suriname figure parmi les pays hyperinflationnistes. Les impacts de l'hyperinflation de ce pays sont, sur l'exercice, non significatifs aux bornes du Groupe.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.2 Référentiel comptable appliqué

NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2021

Les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture sont appliqués pour la première fois en 2021 :

Norme/ Interprétation	Date d'application obligatoire
Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2	Amendements à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 1 ^{er} janvier 2021
Amendements à IFRS 16	Allègements de loyer liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021 1 ^{er} avril 2021

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact matériel sur les comptes du Groupe.

Agenda des Décisions publié par le Comité d'Interprétation des Normes IFRS (IFRIC) en mai 2021 relatif à IAS 19 « Avantages du personnel »

L'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021 des clarifications de l'IFRIC portant sur l'attribution des avantages aux périodes de services est une diminution non significative des engagements du Groupe envers ses salariés

Agenda des Décisions publié par l'IFRIC en avril 2021 relatif à IAS 38 « Immobilisations incorporelles »

Les clarifications de l'IFRIC portent sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le cloud dans le cadre d'un contrat *Software as a service*. Les impacts sont en cours d'analyse par le Groupe, sans impact matériel attendu.

NORMES, INTERPRÉTATIONS ET AMENDEMENTS APPLICABLES PAR ANTICIPATION SUR OPTION

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2021 ou qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne.

INFORMATION SPÉCIFIQUE À LA PANDÉMIE COVID-19

La performance du Groupe sur l'année 2021 a été marginalement pénalisée par la Covid-19 qui a continué à toucher plus particulièrement les ventes aviation, réseau et commercial.

L'impact sur le résultat brut d'exploitation publié au 31 décembre 2021 a été estimé à - 7 millions d'euros. Cette estimation est calculée en comparant les volumes réalisés sur l'année 2021 à ceux de 2019 sur les segments impactés par la pandémie, indépendamment de la croissance initialement prévue dans les plans d'affaires. Pour mémoire, l'impact publié au 31 décembre 2020 s'élevait à - 63 millions d'euros.

Comme en 2020, la JV Rubis Terminal a démontré une forte résistance tout au long de l'année.

Sur l'ensemble de ses filiales, le Groupe n'a pas fait appel aux dispositifs d'aides mis en place par les gouvernements.

Note 3. Périmètre de consolidation

Principes comptables

Le Groupe applique les normes relatives au périmètre de consolidation IFRS 10, 11, 12 ainsi qu'IAS 28 amendée.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Rubis exerce le contrôle, c'est-à-dire dans lesquelles il a le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle défini par la norme IFRS 10 est fondé sur les trois critères suivants à remplir simultanément afin de conclure à l'exercice du contrôle par la société mère :

- la société mère détient le pouvoir sur la filiale lorsqu'elle a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités ayant une incidence importante sur les rendements de la filiale. Le pouvoir peut être issu de droits de vote (existants et/ou potentiels) et/ou d'accords contractuels. L'appréciation de la détention du pouvoir dépend de la nature des activités pertinentes de la filiale, du processus de décision en son sein et de la répartition des droits des autres actionnaires de la filiale ;
- la société mère est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale qui peuvent varier selon la performance de celle-ci ;
- la société mère a la capacité d'exercer son pouvoir afin d'influer sur les rendements.

Partenariats

Dans un partenariat, les parties sont liées par un accord contractuel leur conférant le contrôle conjoint de l'entreprise. L'existence d'un contrôle conjoint est déterminée dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties qui contrôlent collectivement l'entreprise.

Les partenariats sont classés en deux catégories :

- les entreprises communes : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont directement des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs liés, relatifs à celle-ci. Les entreprises communes sont comptabilisées selon les intérêts détenus par le Groupe dans les actifs et passifs de chaque entreprise commune ;
- les coentreprises : il s'agit de partenariats dans lesquels les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le Groupe comptabilise ses coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 28.

3.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 regroupent les états financiers de Rubis SCA et des filiales listées dans le tableau de la note 12.

3.2 Variations du périmètre de consolidation

Les variations du périmètre de consolidation concernent les regroupements d'entreprises au sens d'IFRS 3 et les acquisitions de Groupes d'actifs.

Seules les transactions les plus significatives sont détaillées ci-après.

3.2.1 COMPANHIA LOGISTICA DE COMBUSTIVEIS (« CLC »)

La participation du Groupe dans CLC est intégrée à compter du 1^{er} janvier 2021 dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

Cette société de logistique située au Portugal opère dans le domaine du stockage et de l'expédition de produits pétroliers (combustibles et GPL). Elle dispose également d'un centre d'emplissage de bouteilles de GPL. Elle fournit la région centrale du Portugal, y compris toute la région de Lisbonne.

CLC est détenue à 65 % par Petrogal, 20 % par Rubis Energia Portugal et 15 % par Repsol.

3.2 CESSIION DE 45 % DE LA PARTICIPATION DANS RUBIS TERMINAL (OPÉRATION 2020)

Le 21 janvier 2020, le Groupe et le fonds d'investissement I Squared Capital ont signé un accord, concrétisé le 30 avril 2020, aux termes duquel I Squared Capital a acquis indirectement 45 % de la participation de 99,8 % détenue par Rubis SCA dans Rubis Terminal.

Au terme de cette opération, le Groupe a conservé près de 55 % du capital de Rubis Terminal.

Les modalités de gouvernance fixées par le pacte d'actionnaires conclu avec I Squared Capital impliquent un

contrôle conjoint. La participation du Groupe dans le partenariat ayant la nature de coentreprise, Rubis Terminal est intégrée à compter du 30 avril 2020 dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 décembre 2020, le « Résultat des activités destinées à être cédées » s'élevait à 101,4 millions d'euros.

Dans le cadre de la transaction, Rubis Terminal a versé en 2020 232 millions d'euros en remboursement du compte courant et d'une partie de la prime d'apport (cf. ligne « Autres flux liés aux opérations d'investissement » du tableau des flux de trésorerie).

3.3 Opération en cours au 31 décembre 2021

Le 17 décembre 2021, le Groupe a annoncé l'acquisition stratégique d'une participation majoritaire dans Photosol France, acteur majeur de l'énergie solaire en France.

Photosol France est l'un des principaux producteurs indépendants d'électricité renouvelable en France, avec une capacité de 313 MW en opération, 101 MW en construction et un pipeline de projets de 3,4 GW en 2021, et compte environ 80 collaborateurs en France.

Note 4. Notes annexes au bilan

4.1 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation

4.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Principes comptables

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, alors inscrits en immobilisations.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

Au 31 décembre 2021, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclas- sements	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres immobilisations corporelles	289 979		21 101	(4 027)	6 134	(51)	313 136
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	7 084		3 383	(8)	(6 070)	298	4 687
Immobilisations en cours	157 973		118 519	(3 232)	(98 496)	3 078	177 842
Installations techniques, matériel et outillage	1 614 630	2 886	46 598	(13 910)	88 825	40 638	1 779 667
Terrains et constructions	563 570		14 729	(4 039)	9 973	1 697	585 930
TOTAL	2 633 236	2 886	204 330	(25 216)	366	45 660	2 861 262

Amortissements <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclas- sements	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres immobilisations corporelles	(153 729)		(14 813)	3 592	(30)	(145)	(165 125)
Installations et matériel	(1 075 192)	(1 259)	(74 891)	13 072	3	(20 799)	(1 159 066)
Terrains et constructions	(256 013)		(14 909)	3 363	3	(1 050)	(268 606)
TOTAL	(1 484 934)	(1 259)	(104 613)	20 027	(24)	(21 994)	(1 592 797)
VALEURS NETTES	1 148 302	1 627	99 717	(5 189)	342	23 666	1 268 465

4.1.2 DROITS D'UTILISATION (IFRS 16)

Principes comptables

La norme IFRS 16 définit le droit d'utilisation relatif à un contrat de location comme étant un actif qui représente le droit du preneur d'utiliser le bien sous-jacent pour une période donnée. Ce droit d'utilisation est reconnu par le Groupe à la date de prise d'effet du contrat de location (dès la mise à disposition de l'actif).

Les exemptions suivantes offertes par la norme ont été retenues par le Groupe :

- les contrats avec une durée de location inférieure à 12 mois ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un actif et d'une dette ;
- les contrats relatifs aux actifs de faible valeur ont été exclus.

Les taux d'actualisation utilisés pour la valorisation des droits d'utilisation sont déterminés à partir du taux d'emprunt marginal du Groupe auquel est ajouté un spread pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à chaque pays. Ces taux sont définis en fonction de la durée d'utilisation des actifs.

Le droit d'utilisation est évalué à son coût et comprend :

- le montant initial de l'obligation locative ;
- les paiements d'avance faits au bailleur nets, le cas échéant, des avantages reçus du bailleur ;
- les coûts directs initiaux significatifs encourus par le preneur pour la conclusion du contrat, correspondant aux coûts qui n'auraient pas été encourus si le contrat n'avait pas été conclu ;
- une estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat le cas échéant.

L'amortissement est comptabilisé en charge au compte de résultat selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation fait l'objet d'une dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur.

La durée de location du contrat correspond à la période non résiliable du contrat pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation que le preneur est raisonnablement certain d'exercer.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement (conclus avant le 1^{er} janvier 2019) sont présentées à l'actif en « Droits d'utilisation ». La dette correspondante est désormais inscrite en « Obligation locative ».

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Acquisitions	Diminutions	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres immobilisations corporelles	629	660	(402)	17	904
Matériel de transport	47 522	9 137	(16 364)	2 552	42 847
Installations techniques matériel et outillage	19 792	1 078	(2 274)	(709)	17 887
Terrains et constructions	169 715	13 228	(5 686)	4 162	181 419
TOTAL	237 658	24 103	(24 726)	6 022	243 057

Amortissements <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres immobilisations corporelles	(364)	(217)	385	(11)	(207)
Matériel de transport	(25 472)	(18 808)	16 326	379	(27 575)
Installations techniques matériel et outillage	(6 427)	(2 426)	2 089	(563)	(7 327)
Terrains et constructions	(26 853)	(14 690)	1 369	(1 486)	(41 660)
TOTAL	(59 116)	(36 141)	20 169	(1 681)	(76 769)
VALEURS NETTES	178 542	(12 038)	(4 557)	4 341	166 288

4.2 Écarts d'acquisition

Principes comptables

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (badwill).

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1^{er} janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation ;
- les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont présentées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximal de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (badwill).

Suite à la mise en place d'IFRS 3 révisée, une option existe pour l'évaluation des intérêts minoritaires à la date d'acquisition : soit pour la quote-part qu'ils représentent dans l'actif net acquis (méthode du goodwill partiel), soit pour leur juste valeur (méthode du goodwill complet). L'option est exerçable au cas par cas lors de chaque regroupement d'entreprises.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises, les Groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenus par Rubis sont :

- l'activité Distribution (Europe) ;
- l'activité Distribution (Afrique) ;
- l'activité Distribution (Caraïbes) ;
- l'activité Support & Services.

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le reporting interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, i.e. le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT ou du Groupe d'UGT, y compris le goodwill. Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou Groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou Groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou Groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les goodwill.

Ces pertes de valeur sont irréversibles.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Variations de périmètre	Écarts de conversion	31/12/2021
Activité Distribution (Europe)	266 931	4 330	3 682	274 943
Activité Distribution (Afrique)	515 126		16 348	531 474
Activité Distribution (Caraïbes)	331 395		(17 425)	313 970
Activité Support & Services	106 397		4 851	111 248
Écarts d'acquisition	1 219 849	4 330	7 456	1 231 635

Tests de dépréciation au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers, pour l'exercice 2022, et de projections à moyen terme approuvés en fin d'exercice par la Direction. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les marges unitaires. Les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant

généralement un taux de croissance de 2 %.

Les plans d'affaires établis par le management reflètent les effets économiques et financiers de la pandémie pour des montants non matériels et limités au premier semestre 2022. Les années suivantes reflètent un niveau de performance généralement comparable à celui observé avant la crise sanitaire.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT ou Groupe d'UGT.

Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

Groupe d'UGT	Taux 2021	Taux 2020
Activité Distribution (Europe)	4,6 %	4,8 %
Activité Distribution (Afrique)	entre 4,9 et 13,6 %	entre 4,8 et 12,7 %
Activité Distribution (Caraïbes)	entre 4,9 et 13,6 %	entre 4,8 et 14,1 %
Activité Support & Services	entre 4,9 et 7,9 %	entre 4,8 et 8,7 %

Les tests au 31 décembre 2021 n'ont révélé aucune perte de valeur.

Sensibilité des valeurs recouvrables au 31 décembre 2021

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance ne générerait pas de dépréciation des écarts d'acquisition au 31 décembre 2021.

De même, une baisse de 5 % des flux futurs actualisés ne remet pas en cause les conclusions des tests au 31 décembre 2021.

Enfin, le décalage d'un an des hypothèses de sortie de la pandémie (retour à la normale des activités) prises par le Groupe ne remet pas en cause les conclusions des tests au 31 décembre 2021. La valeur d'utilité des Groupes d'UGT testés resterait supérieure à leur valeur nette comptable.

4.3 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles à durée définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue et sont soumises à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Conformément à la norme IFRS 15, les coûts d'obtention de contrats liés à la distribution de GPL en France sont inscrits à l'actif en « Autres immobilisations incorporelles » et amortis sur la durée de vie moyenne observée pour les contrats correspondants (10 ans).

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2020	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres concessions, brevets et droits similaires	25 206	1 352	(175)	(413)	467	26 437
Droit au bail	1 538	785			81	2 404
Autres immobilisations incorporelles	30 063	2 419	(881)	376	184	32 161
TOTAL	56 807	4 556	(1 056)	(37)	732	61 002

Amortissements (en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmen- tations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	31/12/2021
Autres concessions, brevets et droits similaires	(11 120)	(1 419)	184	(4)	(296)	(12 655)
Autres immobilisations incorporelles	(14 687)	(2 441)	494	(1)	(138)	(16 773)
TOTAL	(25 807)	(3 860)	678	(5)	(434)	(29 428)
VALEURS NETTES	31 000	696	(378)	(42)	298	31 574

4.4 Participation dans les entreprises associées

Les informations concernant les participations ne donnant pas le contrôle, les participations dans les entreprises communes et les participations dans les coentreprises sont données dans les notes 7 à 9 de la présente annexe.

4.5 Actifs financiers

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Classification et évaluation

Les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La classification proposée par IFRS 9 détermine la façon dont les actifs sont comptabilisés ainsi que leur méthode d'évaluation. Le classement des actifs financiers est fonction de deux critères cumulatifs : le modèle de gestion qui est appliqué à l'actif et les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

En fonction de l'analyse combinatoire des deux critères, la norme IFRS 9 distingue trois catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- soit les actifs financiers sont évalués au coût amorti ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global ;
- soit les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers au coût amorti comprennent principalement les obligations et titres de créances négociables, les prêts et les créances.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par autres éléments du résultat global comprennent principalement les titres de participation, anciennement classés en titres disponibles à la vente.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat comprennent les disponibilités, les SICAV et autres fonds.

Le Groupe a utilisé la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 7 pour déterminer le niveau de classement des actifs financiers :

- niveau 1 : prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : utilisation de données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement ;
- niveau 3 : utilisation de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Dépréciation des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Il peut aussi utiliser des contrats de *caps*, *floors* et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9) (en milliers d'euros)	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Coût amorti		693 724	529 218	693 724	529 218
Obligations et titres de créances négociables	4.5.1	1 653	1 651	1 653	1 651
Autres créances rattachées à des participations (long terme)	4.5.1	18 550	11 481	18 550	11 481
Prêts, dépôts et cautionnements (long terme)	4.5.1	39 641	36 160	39 641	36 160
Prêts, dépôts et cautionnements (court terme)	4.5.2	994	1 314	994	1 314
Créances clients et autres débiteurs	4.5.4	622 478	467 850	622 478	467 850
Autres actifs long terme	4.5.3	10 408	10 762	10 408	10 762
Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global		76 607	24 757	76 607	24 757
Titres de participation	4.5.1	72 638	23 116	72 638	23 116
Instruments dérivés	4.5.2	3 969	1 641	3 969	1 641
Juste valeur par résultat		874 890	1 081 584	874 890	1 081 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	874 890	1 081 584	874 890	1 081 584
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		1 645 221	1 635 559	1 645 221	1 635 559

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participation Hydrogène de France, société cotée, sont en niveau 1.

Les titres de participation non cotés et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables).

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5 de la présente annexe. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 128 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Titres de participation	86 355	25 107
Autres créances rattachées à des participations	18 550	11 481
Titres immobilisés	3 156	3 095
Prêts, dépôts et cautionnements versés	41 289	38 062
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	149 350	77 745
Dépréciation	(16 868)	(5 337)
VALEURS NETTES	132 482	72 408

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- à la participation dans la société Hydrogène de France (« HDF Energy ») : en 2021, Rubis a investi dans les énergies renouvelables à l'occasion de l'introduction en bourse de HDF Energy, pionnier mondial de l'hydrogène-électricité. Dans le cadre de cette opération, Rubis a acquis 18,5 % du capital social et des droits de vote de HDF Energy (2,5 millions de titres à un prix de souscription de 31,05 euros), soit un investissement d'un montant total de 78,6 millions d'euros ;

- aux participations minoritaires détenues par Rubis Energia Portugal dans deux entités au Portugal ;
- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane.

Les autres créances rattachées à des participations correspondent à des financements accordés à des filiales non consolidées.

Les prêts, dépôts et cautionnements versés correspondent essentiellement à un prêt en USD remboursable en 2025 accordé par la filiale RWIL Suriname à l'État Surinamais.

Les dépréciations intègrent à hauteur de 11,7 millions d'euros l'impact de l'évaluation à la juste valeur de la participation dans HDF Energy en raison de la baisse de son cours de Bourse intervenue en fin d'année 2021. La contrepartie est portée en autres éléments du résultat global.

4.5.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants comprennent principalement des charges constatées d'avance ainsi que la part à moins d'un an des créances rattachées à des participations, des prêts et des dépôts et cautionnements versés, des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de nouvelles activités, des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie et des instruments de couverture à la juste valeur.

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Prêts, dépôts et cautionnements versés	994	1 314
Actifs financiers courants bruts	994	1 314
Dépréciation		
Actifs financiers courants nets	994	1 314
Juste valeur des instruments financiers	3 969	1 641
Charges constatées d'avance	18 463	17 517
Actifs courants	22 432	19 158
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	23 426	20 472

4.5.3 AUTRES ACTIFS LONG TERME

<i>(en milliers d'euros)</i>	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Autres créances (part à plus d'un an)	18	1 833
Charges constatées d'avance (part à plus d'un an)	8 557	
TOTAL	8 575	1 833

4.5.4 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

Principes comptables

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations constatées à hauteur des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles. Le Groupe utilise l'approche simplifiée d'IFRS 9 pour calculer les provisions relatives aux pertes attendues sur les créances commerciales. En raison du faible taux de pertes historiques enregistré par le Groupe, l'application du modèle de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes attendues n'a pas d'impact significatif pour le Groupe.

Les clients et autres débiteurs comprennent les créances clients et comptes rattachés, les créances liées au personnel, les créances sur l'État et les autres créances d'exploitation.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés	508 637	343 758
Créances liées au personnel	2 114	1 978
Créances sur l'État	62 780	104 754
Autres créances d'exploitation	75 183	53 759
TOTAL	648 714	504 249

Dépréciations (en milliers d'euros)	31/12/2020	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	34 708	(6 184)	8 029	(11 987)	24 566
Autres créances d'exploitation	1 691			(21)	1 670
TOTAL	36 399	(6 184)	8 029	(12 008)	26 236

En 2021, malgré le contexte sanitaire, les pertes sur créances sont demeurées stables et non matérielles.

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

VALEUR NETTE AU BILAN 31/12/2021	622 478
Valeur nette au bilan 31/12/2020	467 850
Variation des clients et autres débiteurs au bilan	(154 628)
Incidence des variations de périmètre	
Incidence des écarts de conversion	9 342
Incidence des reclassements de poste à poste	(5 167)
Incidence de la variation du capital appelé non versé et des dividendes à recevoir (en financement)	
Incidence de la variation des créances sur cession d'actifs (en investissement)	
Incidence de la variation des autres actifs courants et des autres créances à plus d'un an	(507)
Variation des clients et autres débiteurs au TFT	(150 960)

4.5.5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Principes comptables

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à trois mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
OPCVM	23 920	25 149
Autres fonds	125 702	220 194
Intérêts à recevoir	246	367
Disponibilités	725 022	835 874
TOTAL	874 890	1 081 584

94 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société Rubis SCA.

Risque sur actions

L'exposition du Groupe au risque sur actions porte principalement sur les titres HDF Energy acquis en 2021 (cf. note 4.5.1).

4.5.6 RISQUE DE CRÉDIT

Risque clients du Groupe

Chiffre d'affaires réalisé avec le premier client, les cinq et les 10 premiers clients sur les deux derniers exercices :

	2021	2020
Premier client	9 %	7 %
5 premiers clients	15 %	14 %
10 premiers clients	18 %	17 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

En valeur nette (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Europe	82 805	63 917
Caraïbes	167 105	92 605
Afrique	234 161	152 529
TOTAL	484 071	309 051

Sur les deux exercices, le ratio des créances clients rapportées au chiffre d'affaires est inférieur ou proche de 10 %. L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Dépréciation	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus		
					Moins de 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus de 1 an
Clients et autres débiteurs	648 713	26 235	622 478	4 68 486	122 369	20 872	10 751
Créances d'impôt	21 901		21 901	10 933	5 239	3 049	2 680
Autres actifs courants	23 426		23 426	23 236	116	74	
TOTAL	694 040	26 235	667 805	502 655	127 724	23 995	13 431

4.6 Impôts différés

Principes comptables

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et passifs peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations et amortissements	(73 847)	(73 791)
Droits d'utilisation et obligations locatives (IFRS 16)	3 580	2 534
Reports déficitaires	1 639	5 776
Différences temporaires	5 268	7 729
Provisions pour risques	1 803	4 201
Provisions pour coûts environnementaux	4 975	5 850
Instruments financiers	(980)	365
Engagements de retraite	9 548	10 520
Autres	(2 144)	118
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(50 158)	(36 698)
Impôts différés actifs	12 913	14 405
Impôts différés passifs	(63 071)	(51 103)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(50 158)	(36 698)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales de l'intégration fiscale française (telle que définie ci-dessous) et de l'entité Frangaz (déficits nés avant l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale). Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs. La situation liée à la Covid n'a pas affecté de manière significative les projections fiscales supportant la reconnaissance des actifs d'impôts différés.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont essentiellement constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;

- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la société mère Rubis SCA, qui comprend les entités : Rubis Énergie, Vitogaz France, Coparef, Rubis Patrimoine, Vito Corse, Frangaz, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Restauration et Services, Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP) et Cimarosa Investissements.

4.7 Stocks

Principes comptables

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient et de la valeur nette de réalisation.

Le prix de revient est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Stocks de matières premières et fournitures	66 675	72 022
Stocks de produits finis et intermédiaires	88 731	52 286
Stocks de marchandises et autres	402 898	224 749
TOTAL	558 304	349 057

Dépréciations <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Stocks de matières premières et fournitures	15 024	10 663	(13 251)	12 436
Stocks de produits finis et intermédiaires	222	227	(222)	227
Stocks de marchandises et autres	434	1 556	(242)	1 748
TOTAL	15 680	12 446	(13 715)	14 411

RAPPROCHEMENT AVEC LA VARIATION DU BFR AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

VALEUR NETTE AU BILAN 31/12/2021	543 893
Valeur nette au bilan 31/12/2020	333 377
Variation des stocks et en-cours au bilan	(210 516)
Incidence des reclassements de poste à poste	(1 083)
Incidence des écarts de conversion	6 319
Variation des stocks et en-cours au TFT	(205 280)

4.8 Capitaux propres

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 102 541 281 actions (dont 6 191 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 128 177 milliers d'euros.

Conformément à l'autorisation donnée par les Assemblées Générales Mixtes des actionnaires et des associés

commandités du 9 décembre 2020 (2^e résolution), le Collège de la Gérance a décidé en 2021 de procéder à l'annulation de la totalité des 4 134 083 actions qui ont été acquises jusqu'alors dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé le 6 janvier 2021. Les réductions de capital afférentes ont été réalisées avec effet au 31 mai 2021 et au 19 octobre 2021.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	Primes <i>(en milliers d'euros)</i>
Au 1^{er} janvier 2021	103 630 677	129 538	1 593 902
Paiement du dividende en actions	2 714 158	3 393	94 860
Plan d'épargne entreprise	265 626	332	6 667
Ligne de capital (BEA)			4
Actions de préférence acquises	1 642	2	(2)
Actions de préférence converties en actions ordinaires	63 261	79	(79)
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(4 134 083)	(5 167)	(147 993)
Frais sur augmentations de capital			(123)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	102 541 281	128 177	1 547 236

Au 31 décembre 2021, Rubis possédait 73 122 actions d'autocontrôle.

Convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB de novembre 2021

En novembre 2021, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB pour une période de 37 mois et dans la limite autorisée de 4 400 000 actions de 1,25 euro de nominal. Le prix de souscription des actions fera ressortir une décote de 5 % par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés des actions des deux séances de bourse précédant sa fixation. Crédit Agricole CIB intervient en tant qu'intermédiaire financier et n'a pas vocation à rester au capital de la Société. Au 31 décembre 2021, le Groupe n'a pas encore fait usage de cette ligne de capital.

RAPPROCHEMENT AVEC L'AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Augmentation (réduction) du capital social	(1 361)
Augmentation (réduction) des primes	(46 666)
AUGMENTATION (RÉDUCTION) DE CAPITAL AU BILAN	(48 027)
Paiement du dividende en actions	(98 253)
Souste sur paiement du dividende en actions	115
Rachat d'actions (réduction de capital)	153 160
AUGMENTATION DE CAPITAL AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	6 995

RAPPROCHEMENT DU DIVIDENDE DISTRIBUÉ ENTRE L'ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET LE TFT

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES SELON ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	181 715
Paiement du dividende en actions (net de la souste)	(98 138)
DIVIDENDES MIS EN PAIEMENT AU TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE	83 577

4.9 Options de souscription d'actions et actions gratuites

Principes comptables

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Les plans contiennent une condition de présence des bénéficiaires dans les effectifs du Groupe à la fin de la période d'acquisition des droits, ainsi que des conditions de performance hors-marché et/ou de marché selon les plans.

Les conditions de performance de marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution de la juste-valeur unitaire de l'instrument attribué, sans révision ultérieure au cours de la période d'acquisition des droits.

Les conditions de performance hors-marché ont un impact sur l'estimation initiale à la date d'attribution du nombre d'instruments à émettre, celui-ci faisant l'objet d'une révision ultérieure, lorsque cela est nécessaire, tout au long de la période d'acquisition des droits.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice, conditions de performance) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions gratuites

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividende sur la période d'acquisition des droits et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions d'actions de préférence

Des plans d'attributions d'actions de préférence sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions de préférence sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un

modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte, sur la période d'acquisition des droits, de l'absence de dividendes et des conditions de performance contenues dans les plans.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits par contrepartie des capitaux propres.

Plans d'épargne entreprise (PEE)

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse. Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions.

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant cinq ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

La charge constatée en 2021 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 4 386 milliers d'euros en « Charges de personnel ».

Options de souscription Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2021
17 décembre 2019	150 276				150 276
6 novembre 2020	87 502				87 502
1 ^{er} avril 2021		5 616			5 616
TOTAL	237 778	5 616			243 394

Options de souscription Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exercibles
17 décembre 2019	150 276	Mars 2033	52,04	
6 novembre 2020	87 502	Mars 2034	29,71	
1 ^{er} avril 2021	5 616	Mars 2034	40,47	
TOTAL	243 394			

Les modalités des plans d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2021 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

Actions gratuites de performance Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2021
17 décembre 2019	385 759				385 759
6 novembre 2020	787 697				787 697
1 ^{er} avril 2021		43 516			43 516
13 décembre 2021		160 072			160 072
TOTAL	1 173 456	203 588			1 377 044

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution définitive est également soumise à l'atteinte des conditions de performance prévues dans les règlements des plans.

Actions gratuites de préférence Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulée	Dont actions de préférence acquises mais non encore converties en actions ordinaires	
					En circulation au 31/12/2021	
11 juillet 2016	3 108		(639)		2 469	2 469
13 mars 2017	1 932				1 932	1 706
19 juillet 2017	374				374	374
2 mars 2018	345				345	345
5 mars 2018	1 157				1 157	1 157
19 octobre 2018	140				140	140
7 janvier 2019	62				62	
17 décembre 2019	662				662	
TOTAL	7 780		(639)		7 141	6 191

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continuellement leur option sur toute la période d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont les suivants :

Date du Collège de la Gérance	Actions gratuites
11 juillet 2016	3,7 %
13 mars 2017	3,4 %
19 juillet 2017	3,3 %
2 mars 2018	3,4 %
5 mars 2018	3,4 %
19 octobre 2018	3,0 %
7 janvier 2019	3,0 %
17 décembre 2019	2,9 %
6 novembre 2020	3,1 %
1 ^{er} avril 2021	3,3 %
13 décembre 2021	4,0 %

Plan d'épargne entreprise – Valorisation des PEE

Le taux d'incapacité est estimé à 0,41 % pour le plan 2021 (1,75 % pour le plan 2020).

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone euro de durée équivalente à celle des instruments évalués (source Iboxx). La décote liée à l'incapacité a été estimée à partir du taux d'intérêt sans risque et du taux d'emprunt moyen sur cinq ans, soit respectivement - 0,36 % et 0,41 %.

4.10 Passifs financiers

Principes comptables

L'évaluation et la comptabilisation des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La norme IFRS 9 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti ; ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les principes comptables relatifs à l'évaluation et la comptabilisation des instruments dérivés sont exposés en note 4.5.

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IFRS 9) (en milliers d'euros)

	Note	Valeur au bilan		Juste valeur	
		31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
Coût amorti		1 969 879	1 954 700	1 969 764	1 954 700
Emprunts et dettes financières	4.10.1	1 036 630	1 164 893	1 036 515	1 164 893
Obligations locatives	4.10.1	161 917	171 194	161 917	171 194
Consignations d'emballages	4.10.1	138 828	127 894	138 828	127 894
Autres passifs long terme	4.10.3	3 214	3 975	3 214	3 975
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	601 605	459 618	601 605	459 618
Dettes d'impôt		23 319	22 819	23 319	22 819
Autres passifs courants	4.10.3	4 366	4 307	4 366	4 307
Juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global		389	2 979	389	2 979
Instruments dérivés	4.10.3	389	2 979	389	2 979
Juste valeur par résultat		276 558	96 419	276 558	96 419
Concours bancaires courants	4.10.1	276 558	96 419	276 558	96 419
TOTAL PASSIFS FINANCIERS		2 246 826	2 054 098	2 246 711	2 054 098

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 DETTES FINANCIÈRES ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	227 617	268 177
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	2 083	1 998
Concours bancaires	276 492	96 159
Autres emprunts et dettes assimilées	1 329	963
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	507 521	367 297

Non courants <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts auprès des établissements de crédit	786 182	877 545
Consignations citernes	16 787	18 655
Consignations bouteilles	122 041	109 239
Autres emprunts et dettes assimilées	19 485	16 470
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	944 495	1 021 909
TOTAL	1 452 016	1 389 206

Emprunts et dettes financières (non courants) <i>(en milliers d'euros)</i>	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	720 900	65 282
Autres emprunts et dettes assimilées	5 837	13 648
TOTAL	726 737	78 930

Au 31/12/2021 <i>(en milliers d'euros)</i>	Autres garanties	Non garantis	Total
Emprunts auprès des établissements de crédit	36 147	977 652	1 013 799
Concours bancaires	108 456	168 036	276 492
Autres emprunts et dettes assimilées	806	20 008	20 814
TOTAL	145 409	1 165 696	1 311 105

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021 s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2020	Émissions	Remboursements	Écarts de conversion	31/12/2021
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	1 261 312	721 522	(676 891)	7 245	1 313 188
Obligations locatives courantes et non courantes	171 194	28 972	(41 923)	3 674	161 917
TOTAL	1 432 506	750 494	(718 814)	10 919	1 475 105

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent généralement par le financement des investissements industriels et le refinancement des lignes de crédit utilisées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	222 103	564 079
Emprunts auprès des établissements de crédit (part à moins d'un an)	43 891	183 726
TOTAL	265 994	747 805

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 438 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2021, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

Échéancier des obligations locatives

(en milliers d'euros)	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	31/12/2021
Échéancier des obligations locatives	23 742	48 377	89 798	161 917

Autres informations relatives aux contrats de locations (IFRS 16)

Au 31 décembre 2021, le montant des loyers décaissés (contrats retraités et contrats exclus) s'élève à 85,6 millions d'euros et le produit des sous-locations à 7 millions d'euros.

Les charges de loyers qui n'ont pas été retraitées au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

- loyers bénéficiant d'une exemption de comptabilisation :
 - durée inférieure à 12 mois pour 36,7 millions d'euros,
 - bien de faible valeur unitaire pour 0,4 million d'euros ;
- part variable des loyers pour 10 millions d'euros.

4.10.2 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Couverture/entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2021 (en milliers d'euros)
Change					
Rubis Énergie	Compte courant	75 MUSD	Janv. 2022		(215)
	Compte courant	6 MCHF	Avr. 2022		18
Taux					
Rubis Énergie	Emprunt	60 M€	Juil. 2024	CAP	(134)
	Emprunt	100 M€	Nov. 2022	CAP	(105)
	Emprunt	80 M€	Janv. 2025	CAP	145
	Emprunt	100 M€	Mars 2024	CAP	52
	Emprunt	83 M€	Janv. 2026	CAP	421
	Emprunt	20 M€	Avr. 2026	CAP	76
	Emprunt	10 M€	Janv. 2022	swap	(5)
	Emprunt	15 M€	Mai 2022	swap	(36)
	Emprunt	75 M€	Févr. 2022	swap	(85)
	Emprunt	50 M€	Févr. 2023	swap	(97)
	Emprunt	75 M€	Mars 2024	swap	(410)
	Emprunt	13 M€	Mai 2022	swap	(14)
	Emprunt	13 M€	Mai 2022	swap	(14)
	Emprunt	30 M€	Avr. 2024	swap	(114)
Emprunt	20 M€	Juil. 2022	swap	(34)	
Matière					
Rubis Énergie	Achat de matière	16 109 t	Déc. 2021 à déc. 2022	swap	3 969
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		743 M€			3 420

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché. Au 31 décembre 2021, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes	À moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Existence ou non de couverture
		(en milliers d'euros)				
Euro	Fixe	254 301	42 238	207 504	4 559	
	Variable	747 251	183 172	503 356	60 723	OUI
Rand	Fixe					
	Variable	554	554			
Dollar américain	Fixe	11 693	1 653	10 040		
	Variable					
TOTAL		1 013 799	227 617	720 900	65 282	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe.

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de *covenants*.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap* et *floor*) à hauteur de 743 millions d'euros sur un total de 748 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 99 % de ce montant (cf. ligne « Hors bilan » du tableau ci-dessous).

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽⁴⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Emprunts et dettes financières hors consignations ⁽¹⁾	507 521	726 737	78 930
Actifs financiers ⁽²⁾	874 890		
Position nette avant gestion	(367 369)	726 737	78 930
Hors bilan ⁽³⁾		(743 000)	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(367 369)	(16 263)	78 930

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit, concours bancaires, intérêts courus non échus et autres emprunts et dettes assimilées.

(2) Trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Instruments financiers dérivés.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 149,4 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (747,8 millions d'euros) plus concours bancaires courants (276,5 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (874,9 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le coût de l'endettement financier net 2021.

Risque de change

Les achats de produits pétroliers sont réalisés en dollars ;

c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Les branches Distribution et Support & Services affichent, au 31 décembre 2021, une position bilantielle créditrice nette en dollars de 297 millions, correspondant à des dettes, des créances et plus marginalement des disponibilités. L'exposition du Groupe est essentiellement concentrée sur les filiales Ringardas (Nigéria), Rubis Energy Kenya et Dinasa (Haïti) en raison des difficultés à s'approvisionner en USD.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar le risque de change ne serait pas matériel (de l'ordre de 3 millions d'euros avant impôt).

46 rue Boissière 75116 Paris (en millions de dollars US)

31/12/2021

Actifs	75
Passifs	(372)
POSITION NETTE AVANT GESTION	(297)
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(297)

Risque de variation des prix des produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des produits pétroliers est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 AUTRES PASSIFS

Courants <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	4 366	4 307
Juste valeur des instruments financiers	389	2 979
TOTAL	4 755	7 286

Non courants <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	154	3 080
Autres dettes (part à plus d'un an)	2 026	895
Produits constatés d'avance (part à plus d'un an)	1 034	895
TOTAL	3 214	3 975

4.10.4 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs	405 330	284 921
Dettes sur acquisitions d'immobilisations et autres actifs non courants	6 039	2 929
Dettes sociales	44 175	38 859
Dettes fiscales	74 722	68 842
Charges à payer	145	93
Comptes courants	11 409	11 453
Dettes diverses d'exploitation	59 785	52 521
TOTAL	601 605	459 618

Rapprochement avec la variation du BFR au tableau de flux de trésorerie

VALEUR AU BILAN 31/12/2021	601 605
Valeur au bilan 31/12/2020	459 618
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au bilan	141 987
Incidence des variations de périmètre	
Incidence des écarts de conversion	(6 993)
Incidence des reclassements de poste à poste	(629)
Incidence de la variation des dettes sur acquisitions d'actifs (en investissement)	(3 109)
Incidence de la variation des dividendes à verser et intérêts courus sur dettes (en financement)	530
Incidence de la variation des autres passifs courants et des autres dettes à plus d'un an	9 998
Variation des fournisseurs et autres créditeurs au TFT	141 784

4.10.5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Achats du Groupe réalisés avec le premier fournisseur, les cinq premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les deux derniers exercices :

	2021	2020
Premier fournisseur	7 %	5 %
5 premiers fournisseurs	23 %	22 %
10 premiers fournisseurs	35 %	33 %

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2021, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 526 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (16 %) du Groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des *covenants*.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	228	712	65

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie immédiatement disponible de 875 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contrac- tuels	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	805 667	826 931				746 880	80 051	826 931
Consignations d'emballages	138 828	138 828	63	266	1 526	87 049	49 924	138 828
Autres passifs long terme	3 214	3 214				2 763	451	3 214
Emprunts et concours bancaires	507 521	519 146	166 230	118 629	230 850	3 436	1	519 146
Fournisseurs et autres crédeurs	601 605	601 605	377 778	144 170	44 702	32 186	2 769	601 605
Autres passifs courants	4 755	4 755	1 997	72	1 604	1 073	9	4 755
Total	2 061 590	2 094 479	546 068	263 137	278 682	873 387	133 205	2 094 479

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11 Autres provisions (hors avantages au personnel)

Principes comptables

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Démantèlement et dépollution

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la durée d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressources ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Litiges et réclamations

Des provisions pour litiges et réclamations sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation liée à des actions en justice, contentieux fiscaux, procédures contentieuses ou autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de cette sortie de ressources peut être faite. Le Groupe s'appuie sur ses conseils et avocats pour évaluer la probabilité de réalisation des risques et estimer les provisions pour litiges et réclamations en intégrant les probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.

Certificats d'économie d'énergie

Certaines entités françaises sont soumises à l'obligation de collecte de certificats d'économie d'énergie. Cette obligation fait l'objet d'une provision uniformément répartie sur la quatrième période qui a pris fin au 31 décembre 2021 (2018 à 2021). Parallèlement, le Groupe constate les achats de certificats réalisés tout au long de la période triennale en stocks, à leur coût d'acquisition ou de collecte.

À l'issue de chaque période triennale, les stocks sont consommés et les provisions reprises. Ces éléments sont constatés en « Résultat brut d'exploitation ».

Restructurations

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que le Groupe dispose d'un plan de restructuration détaillé et formalisé et que les principales dispositions de la restructuration ont fait l'objet d'une annonce aux personnes concernées, ou que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

Non courants

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques et charges	130 857	110 856
Provisions pour démantèlement et dépollution	28 968	32 037
TOTAL	159 825	142 893

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- les obligations du Groupe en matière de certificats d'économie d'énergie. Ces provisions sont constatées tout au long de la période triennale en vigueur (2018/2020 prolongée sur 2021) ;
- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de mettre à sa marque ses acquisitions ;

- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis.

Les provisions pour démantèlement et dépollution sont conformes à la norme IAS 16. Le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes.

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises*	Écarts de conversion	31/12/2021
Provisions pour risques et charges	110 856	36 366	(16 998)	633	130 857
Provisions pour démantèlement et dépollution	32 037	1 551	(2 415)	(2 205)	28 968
TOTAL	142 893	37 917	(19 413)	(1 572)	159 825

* Dont 5 millions d'euros de reprises sans objet.

Les variations de provisions pour risques et charges de l'exercice correspondent notamment :

- aux obligations du Groupe en matière de collecte de certificats d'économie d'énergie ;
- aux dépenses réalisées dans le cadre de la personnalisation des actifs ;
- aux obligations du Groupe en matière de dépollution et remise en état ;
- aux règlements de litiges opposant le Groupe à des tiers ;

- à l'appréciation par le Groupe des risques pouvant conduire à sa mise en cause.

En décembre 2021, l'Autorité de la Concurrence s'est saisie d'office d'une mission d'enquête sur les pratiques observées dans le secteur de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution des carburants en Corse. Les filiales du Groupe concernées par ce secteur d'activité collaborent activement avec l'Autorité et produisent les informations requises.

4.12 Avantages au personnel

Principes comptables

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, suisse, turque et bermudienne, entités situées à la Barbade, au Guyana et aux Bahamas et certaines entités malgaches acquises récemment) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post-emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées deux fois par an.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés Vitogaz France, Rubis Énergie, Frangaz, Vito Corse, Rubis Antilles Guyane, SARA, SRPP, Rubis Energy Bermuda et Vitogaz Switzerland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour retraite	39 846	44 831
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	13 870	12 647
Provision pour médailles du travail	2 722	2 711
TOTAL	56 438	60 189

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2020
Provisions au 1^{er} janvier	60 189	56 611
Charge d'intérêt de la période	1 024	1 205
Coût des services rendus de la période	3 670	4 005
Rendement attendu des actifs de la période	(3 240)	(1 738)
Prestations payées sur la période	(2 557)	(3 870)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(5 148)	6 765
Écarts de conversion	2 500	(2 789)
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	56 438	60 189

Avantages postérieurs à l'emploi

Aux 31 décembre 2020 et 2021, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses (comprises dans une fourchette selon structure)	2021	2020
Taux d'actualisation	de 0 à 11,25 %	de 0 à 8,5 %
Taux d'inflation	de 0 à 3,2 %	de 0 à 2 %
Taux de revalorisation des salaires	de 0 à 15 %	de 0 à 12,5 %
Age de départ volontaire à la retraite	de 60 à 66 ans	de 60 à 66 ans

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de la provision pour engagements à la variation d'un quart de point de pourcentage du taux d'actualisation, montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages au personnel dans les comptes du Groupe.

Hypothèses de sensibilité

<i>(en milliers d'euros)</i>	Provision pour engagements
Évaluation de la provision au 31/12/2021	56 438
Évaluation de la provision – hypothèse taux d'actualisation en diminution de 0,25 %	59 738
Évaluation de la provision – hypothèse taux d'actualisation en augmentation de 0,25 %	53 318

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	42 093	50 325
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	36 843	33 232
Valeur de marché des actifs de couverture	(36 843)	(33 232)
Déficit	42 093	50 325
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	11 623	7 153
PROVISION CONSTITUÉE AU 31 DÉCEMBRE	53 716	57 478

Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	2021	2020
Dette actuarielle au 1^{er} janvier	83 557	80 984
Coût des services rendus de la période	3 533	3 699
Charge d'intérêt de la période	1 020	1 195
Prestations payées sur la période	(3 226)	(5 277)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(9 134)	5 867
Écarts de conversion	3 186	(2 911)
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE	78 936	83 557

Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)	2021	2020
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	33 232	33 050
Écart de conversion	696	(123)
Rendement attendu des fonds	3 722	1 884
Prestations payées	(807)	(1 579)
Actifs de couverture au 31 décembre	36 843	33 232
Limitation des actifs	(11 623)	(7 153)
ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE	25 220	26 079

Les actifs de couverture sont détaillés ci-après :

Répartition des actifs de couverture	31/12/2021
Actions	23 %
Obligations	35 %
Actifs garantis par des contrats d'assurance	42 %
TOTAL	100 %

Analyse géographique des avantages au personnel

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0 à 1,4 %	de 0 à 2,7 %	de 0 à 8,5 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	8 111	41 810	3 795
Provision pour médailles du travail	701	1 674	347

Note 5. Notes annexes au compte de résultat

Principes comptables

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

Afin de présenter au mieux la performance opérationnelle dans les pôles de métier, le résultat des sociétés mises en équivalence est classé sur une ligne spécifique au sein du résultat opérationnel.

5.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu lorsque le contrôle de l'actif est transféré à l'acheteur, c'est-à-dire au moment de la livraison du bien au client conformément aux dispositions contractuelles, et que le client est en mesure de décider de l'utilisation de cet actif et de bénéficier de la quasi-totalité de ses avantages :

- pour les produits issus de l'activité Distribution et négoce, à la livraison. Pour l'activité bitume, le chiffre d'affaires est majoritairement reconnu en sortie de bac ;
- pour les produits issus de l'activité Support & Services, à la livraison et selon la durée du contrat de prestations. Concernant la SARA, le chiffre d'affaires relatif à la vente de produits pétroliers est reconnu en sortie de bac lorsque le produit quitte la raffinerie ou les autres dépôts. Le chiffre d'affaires relatif à la vente d'électricité est reconnu chaque fin de mois à partir de relevés de compteurs. En cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

Les opérations réalisées pour compte de tiers sont exclues du chiffre d'affaires et des achats conformément aux pratiques du secteur.

Le chiffre d'affaires net est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

31/12/2021 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	681 726		247	681 973
Caraïbes	1 649 382	579 644		2 229 026
Afrique	1 661 804	16 643		1 678 447
TOTAL	3 992 912	596 287	247	4 589 446
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	3 992 912			3 992 912
Raffinage		509 118		509 118
Négoce, approvisionnement, transport et services		87 169		87 169
Autre			247	247
TOTAL	3 992 912	596 287	247	4 589 446

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Société mère	Total
Zone géographique				
Europe	550 605		661	551 266
Caraïbes	1 332 652	553 900		1 886 552
Afrique	1 450 400	13 785		1 464 185
TOTAL	3 333 657	567 685	661	3 902 003
Métier				
Carburants, combustibles, gaz liquéfiés et bitumes	3 333 657			3 333 657
Raffinage		475 934		475 934
Négoce, approvisionnement, transport et services		91 751		91 751
Autre			661	661
TOTAL	3 333 657	567 685	661	3 902 003

5.2 Achats consommés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Achats de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	240 265	101 128
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(1 316)	14 538
Production stockée	(29 039)	21 455
Autres achats	22 077	28 191
Achats de marchandises	3 262 865	2 385 583
Variation de stocks de marchandises	(173 911)	151 903
Dotations nettes de reprises de dépréciations sur stocks de matières premières et marchandises	(1 296)	(90)
TOTAL	3 319 645	2 702 708

5.3 Frais de personnel

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	140 536	137 947
Rémunération de la Gérance	2 401	1 219
Charges sociales	56 542	61 782
TOTAL	199 479	200 948

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2021
Cadres	623
Employés et ouvriers	2 549
Agents de maîtrise et techniciens	657
TOTAL	3 829

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2020	Entrées	Sorties	31/12/2021
TOTAL	3 684	491	(346)	3 829

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2021
TOTAL	13

5.4 Charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Locations et charges locatives	8 992	9 961
Honoraires	27 915	24 994
Autres services extérieurs*	378 554	341 938
TOTAL	415 461	376 893

* Comprend également des charges de loyers (cf. note 4.1.2. « Droits d'utilisation IFRS 16 » ; exemptions offertes par la norme et retenues par le Groupe).

5.5 Amortissements et provisions nets

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	3 254	3 525
Immobilisations corporelles	140 575	136 633
Actifs circulants	(4 557)	69
Risques et charges d'exploitation	(2 742)	(169)
TOTAL	136 530	140 058

5.6 Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Subventions d'exploitation	614	568
Produits divers de gestion courante	7 530	6 836
Autres produits d'exploitation	8 144	7 404
Charges diverses de gestion courante	(15 189)	(8 266)
Autres charges d'exploitation	(15 189)	(8 266)
TOTAL	(7 045)	(862)

5.7 Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession, etc.) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	139	(261)
Frais d'acquisitions stratégiques	(271)	(91)
Autres charges et provisions	1 469	(31 567)
Dépréciation des écarts d'acquisition		(46 000)
Impact des cessions d'entreprises	3 465	
TOTAL	4 802	(77 919)

Au cours de l'année 2021, le Groupe a cédé la société Recstar Middleast, entité sans activité mais détenant des créances commerciales.

Au 31 décembre 2020, les autres charges et provisions incluaient notamment une dépréciation d'actifs financiers pour 24,6 millions d'euros pour lesquels la Société avait évalué une augmentation significative du

risque de crédit, sur la base d'une analyse multifactorielle prenant en compte notamment l'environnement politique et économique local. Une perte de valeur de 46 millions d'euros avait été constatée en 2020 sur les écarts d'acquisition reflétant les changements intervenus dans l'environnement politique et économique spécifique à Haïti.

5.8 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Revenus des équivalents de trésorerie	6 347	2 597
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 298	
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(22 220)	(19 396)
TOTAL	(12 575)	(16 799)

5.9 Autres produits et charges financiers

Principes comptables

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Pertes de change	(36 353)	(64 044)
Gains de change	22 914	55 949
Autres charges financières	(3 580)	(6 468)
Autres produits financiers	5 563	3 329
TOTAL	(11 456)	(11 234)

5.10 Impôts sur le résultat

5.10.1 CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INTÉGRÉES FISCALEMENT

Impôts courants

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 27,5 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 0,91 %. En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française en 2021 est taxé au taux de 28,41 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 4.6.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu pour toutes les entreprises françaises est de 25,83 %.

Les normes IFRS prévoient que les impôts différés doivent être évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur au moment de leur probable date de retournement. Cette évaluation est mise à jour à chaque arrêté.

5.10.2 RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉ AVEC LE TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

31/12/2021

(en milliers d'euros)

	Résultat	Impôt	Taux
Résultat au taux normal	364 034	(103 423)	28,41 %
Effet géographique		48 800	- 13,4 %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(7 310)	2,0 %
Crédits d'impôts		527	- 0,1 %
Autres différences permanentes		(3 085)	0,8 %
Redressements et risques fiscaux/Remboursements reçus		(1 002)	0,3 %
Effet des changements de taux		202	- 0,1 %
Divers autres		90	0,0 %
Résultat avant impôts et quote-part de résultat des coentreprises	364 034	(65 201)	17,91 %
Quote-part de résultat des coentreprises	5 906		
Résultat avant impôts	369 940	(65 201)	17,62 %

5.11 Résultat par action

Principes comptables

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social au cours de la période, multipliées par un facteur de pondération en fonction du temps, et corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majorés de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs. Le nombre d'actions dont l'émission est conditionnelle à la date de clôture incluses dans le calcul du résultat dilué par action, est basé sur le nombre d'actions (i) qui seraient à émettre si la date de clôture de la période était la fin de la période d'éventualité, et (ii) qui ont un effet dilutif.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

Résultat par action (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités poursuivies	292 569	180 046
Résultat net consolidé part du Groupe – Activités destinées à être cédées		100 287
Effet résultat des stock-options	227	662
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	292 796	280 995
Nombre d'actions à l'ouverture	103 628 083	100 174 528
PEE	164 470	63 393
Dividende en actions	1 308 745	1 405 467
Réduction de capital	(2 832 654)	
Actions de préférence	18 001	215 754
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	102 286 645	101 859 142
Actions gratuites (de performance et de préférence)	246 900	1 345 609
Options de souscription d'actions		163 461
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	102 533 545	103 368 212
RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	2,86	2,75
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>2,86</i>	<i>1,77</i>
<i>Dont activités destinées à être cédées</i>		<i>0,98</i>
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	2,86	2,72
<i>Dont activités poursuivies</i>	<i>2,86</i>	<i>1,75</i>
<i>Dont activités destinées à être cédées</i>		<i>0,97</i>

5.12 Dividendes

5.12.1 DIVIDENDES VOTÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, comme le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 58 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67	50 821 208
AGM 07/06/2013	2012	33 326 488	1,84	61 320 738
AGM 05/06/2014	2013	37 516 780	1,95	73 157 721
AGM 05/06/2015	2014	38 889 996	2,05	79 724 492
AGM 09/06/2016	2015	43 324 068	2,42	104 844 245
AGM 08/06/2017	2016	45 605 599	2,68	122 223 005
AGO 07/06/2018	2017	95 050 942	1,50	142 574 358
AGM 11/06/2019	2018	97 185 200	1,59	154 522 276
AGO 11/06/2020	2019	100 348 772	1,75	175 607 076
AGM 10/06/2021*	2020	100 955 418	1,80	181 715 083

* Dont 5 188 actions de préférence ne donnant droit qu'à 50 % du dividende net distribué (soit 0,90 euro en 2020).

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2011 puis en 2017.

5.12.2 DIVIDENDE STATUTAIRE

En l'absence de performance boursière globale positive de l'action Rubis en 2021, telle que définie par l'article 56 des statuts modifié par l'Assemblée Générale du 9 décembre 2020, le dividende des associés commandités est nul au titre de l'exercice 2021.

Note 6. Information sectorielle résumée

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les Gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis SCA, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Distribution, spécialisée dans le négoce et la distribution de carburants, combustibles (en stations-service ou auprès de professionnels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;
- Support & Services, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructure, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de Distribution.

Depuis le 30 avril 2020 (cf. note 3.2.2 de la présente annexe) l'activité Rubis Terminal est intégrée dans les comptes du Groupe selon la méthode de la mise en équivalence. La coentreprise Rubis Terminal Infra est spécialisée dans le stockage de produits liquides en vrac (produits pétroliers, chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois zones géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

6.1 Information par secteur d'activité

6.1.1 ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2021 et 2020. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31/12/2021 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Distribution	Support & Services	Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	
Chiffre d'affaires	3 992 912	596 287		247		4 589 446
Chiffre d'affaires inter-secteurs	33			2 723	(2 756)	
Chiffre d'affaires	3 992 945	596 287		2 970	(2 756)	4 589 446
Résultat brut d'exploitation	386 694	164 630		(19 027)		532 297
Résultat opérationnel courant	289 312	122 629		(20 113)		391 828
Quote-part de résultat des coentreprises	1 253		4 653			5 906
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	295 630	122 616	4 653	(20 363)		402 536
Coût de l'endettement financier	(13 622)	(1 050)		2 097		(12 575)
Charge d'impôt	(56 685)	(11 468)		2 952		(65 201)
RÉSULTAT NET TOTAL	205 601	109 921	4 653	(15 436)		304 739

Réconciliation						
31/12/2020 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	3 333 657	567 685		661		3 902 003
Chiffre d'affaires inter-secteurs	35			7 128	(7 163)	
Chiffre d'affaires	3 333 692	567 685		7 789	(7 163)	3 902 003
Résultat brut d'exploitation	369 645	158 077		(22 135)		505 587
Résultat opérationnel courant	269 121	119 709		(22 967)		365 863
Quote-part de résultat des coentreprises			4 268			4 268
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	192 968	118 084	4 268	(23 108)		292 212
Coût de l'endettement financier	(14 465)	514		(3 224)	376	(16 799)
Charge d'impôt	(50 351)	(14 579)		5 460		(59 470)
Résultat des activités destinées à être cédées			18 184	83 199		101 383
RÉSULTAT NET TOTAL	113 016	98 509	22 452	62 927		296 904

6.1.2 ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Réconciliation						
31/12/2021 (en milliers d'euros)	Distribution	Support & Services	Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	2 335 200	443 152		26 433	(36 571)	2 768 214
Titres de participation	416 976			1 010 531	(1 354 869)	72 638
Participations dans les coentreprises	17 634		304 537			322 171
Actifs d'impôt différé	7 492	5 421				12 913
Actifs sectoriels	1 419 464	361 276		1 085 754	(779 906)	2 086 588
Groupe d'actifs destinés à être cédés						
Actif total	4 196 766	809 849	304 537	2 122 718	(2 171 346)	5 262 524
Capitaux propres consolidés	1 281 115	477 756	304 537	2 038 228	(1 365 271)	2 736 365
Dettes financières	1 346 725	126 531		1 849		1 475 105
Passifs d'impôt différé	347	1 006		61 718		63 071
Passifs sectoriels	1 568 579	204 556		20 923	(806 075)	987 983
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés						
Passif total	4 196 766	809 849	304 537	2 122 718	(2 171 346)	5 262 524
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 202 529	108 810		1 849		1 313 188
Trésorerie et équivalents de trésorerie	428 077	71 793		375 020		874 890
Dettes financière nette	774 452	37 017		(373 171)		438 298
Investissements	159 135	46 458		89		205 682

Réconciliation

31/12/2020 <i>(en milliers d'euros)</i>	Distribution	Support & Services	Rubis Terminal (JV)	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	2 238 382	387 577		27 159	(15 372)	2 637 746
Titres de participation	363 908			1 010 531	(1 351 322)	23 117
Participations dans les coentreprises			316 602			316 602
Actifs d'impôt différé	7 663	6 742				14 405
Actifs sectoriels	1 148 257	241 154		1 161 470	(614 135)	1 936 746
Groupe d'actifs destinés à être cédés						
Actif total	3 758 210	635 473	316 602	2 199 160	(1 980 829)	4 928 616
Capitaux propres consolidés	1 165 405	378 681	316 602	2 120 525	(1 360 880)	2 620 333
Dettes financières	1 339 341	91 531		1 634		1 432 506
Passifs d'impôt différé	(2 852)	808		53 147		51 103
Passifs sectoriels	1 256 316	164 453		23 854	(619 949)	824 674
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés						
Passif total	3 758 210	635 473	316 602	2 199 160	(1 980 829)	4 928 616
Emprunts et dettes financières (hors obligations locatives)	1 191 121	68 557		1 634		1 261 312
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489 038	10 616		581 930		1 081 584
Dettes financière nette	702 083	57 941		(580 296)		179 728
Investissements	134 826	83 758		582		219 166

6.2 Information par zone géographique (après élimination des opérations entre secteurs)

31/12/2021 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	681 726	2 229 026	1 678 447		247	4 589 446
Résultat brut d'exploitation	105 469	261 826	184 029		(19 027)	532 297
Résultat opérationnel courant	70 959	189 970	151 012		(20 113)	391 828
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	72 559	190 262	155 426	4 653	(20 364)	402 536
Investissements	30 392	92 608	82 593		89	205 682

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Chiffre d'affaires	550 605	1 886 552	1 464 185		661	3 902 003
Résultat brut d'exploitation	96 008	258 553	173 162		(22 136)	505 587
Résultat opérationnel courant	61 197	187 086	140 546		(22 966)	365 863
Résultat opérationnel après quote-part de résultat des coentreprises	35 592	140 064	135 396	4 268	(23 108)	292 212
Résultat des activités destinées à être cédées				18 184	83 199	101 383
Investissements	38 930	115 103	64 551		582	219 166

31/12/2021 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Actifs immobilisés	631 937	1 066 857	1 042 987		26 433	2 768 214
Titres de participation	69 449	2 930	259			72 638
Participations dans les coentreprises	17 634			304 537		322 171
Actifs d'impôt différé	670	8 037	4 206			12 913
Actifs sectoriels	221 930	693 785	784 989		385 884	2 086 588
Groupe d'actifs destinés à être cédés						
Actif total	941 620	1 771 609	1 832 441	304 537	412 317	5 262 524

31/12/2020 (en milliers d'euros)	Réconciliation					Total
	Europe	Caraïbes	Afrique	Rubis Terminal (JV)	Société mère	
Actifs immobilisés	621 862	1 036 608	952 116		27 160	2 637 746
Titres de participation	20 107	2 930	80			23 117
Participations dans les coentreprises				316 602		316 602
Actifs d'impôt différé	653	9 188	4 564			14 405
Actifs sectoriels	178 481	658 980	498 530		600 755	1 936 746
Groupe d'actifs destinés à être cédés						
ACTIF TOTAL	821 103	1 707 706	1 455 290	316 602	627 915	4 928 616

Note 7. Participations ne donnant pas le contrôle

Au 31 décembre 2021, les principaux intérêts minoritaires sont calculés sur les entités ou sous-groupes suivants :

SARA

Le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale l'entité SARA avec un taux de détention de 71 % ; les intérêts minoritaires à hauteur de 29 % correspondent au groupe Sol Petroleum Antilles SAS.

ENTITÉS EASIGAS

Les entités Easigas sont consolidées par le Groupe selon la méthode de l'intégration globale avec un taux de détention Groupe de 55 %.

7.1 Informations financières résumées – Filiale avec participation ne donnant pas le contrôle : SARA

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Actifs immobilisés	227 845	221 467
Dette financière nette (trésorerie – dettes)	(65 954)	(28 605)
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	167 784	121 999

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires net	787 637	649 597
Résultat net total	16 735	28 551
Part du Groupe	11 404	19 721
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 331	8 830
Autres éléments du résultat global	2 471	742
Part du Groupe	1 754	500
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	717	242
Résultat global de la période	19 206	29 293
Part du Groupe	13 158	20 221
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 048	9 072
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	6 798	6 441
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	16 005	53 449
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(27 609)	(71 049)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	6 291	5 601
Variation de la trésorerie	(5 313)	(11 999)

7.2 Informations financières résumées – Filiale avec participation ne donnant pas le contrôle : Easigas SA et ses filiales

Les montants présentés ci-après sont les montants avant élimination des comptes et opérations réciproques :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Actifs immobilisés	72 519	66 296
Dette financière nette (trésorerie – dettes)	2 454	7 860
Passifs courants (y compris emprunts à moins d'un an et concours bancaires courants)	16 571	11 701

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires net	153 541	107 398
Résultat net total	11 333	10 400
Part du Groupe	6 019	5 535
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 314	4 865
Autres éléments du résultat global		
Part du Groupe		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
Résultat global de la période	11 333	10 400
Part du Groupe	6 019	5 535
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	5 314	4 865
Dividendes payés aux participations ne donnant pas le contrôle	4 915	4 730
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	13 922	16 843
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(11 182)	(8 324)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8 043)	(7 990)
Incidence de la variation des taux de change	(669)	531
Variation de la trésorerie	(5 972)	1 060

Note 8. Participations dans les entreprises communes

Les participations du Groupe dans des entreprises communes ne sont pas matérielles au 31 décembre 2021.

Note 9. Participations dans les coentreprises

Principes comptables

Ces participations, consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, regroupent les coentreprises et les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont initialement enregistrées au coût d'acquisition, comprenant le cas échéant le goodwill dégagé. Leur valeur comptable est, par la suite, augmentée ou diminuée pour prendre en compte la part du Groupe dans les bénéfices ou les pertes, réalisés après la date d'acquisition. Lorsque les pertes sont supérieures à la valeur de l'investissement net du Groupe dans une société mise en équivalence, ces pertes ne sont pas reconnues, à moins que le Groupe n'ait contracté un engagement de recapitalisation ou de mise de fonds vis-à-vis de cette société.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable est testée selon les modalités décrites dans la note 4.2. Les pertes de valeur résultant de ces tests de dépréciation sont comptabilisées en diminution de la valeur comptable des participations correspondantes.

Le Groupe qualifie deux partenariats (Rubis Terminal Infra et CLC) de coentreprises au sens d'IFRS 11. Au 31 décembre 2021, la participation du Groupe dans Rubis Terminal Infra s'élève à 304,7 millions d'euros. La participation dans CLC s'élève à 17,6 millions d'euros. Seules les données relatives à Rubis Terminal Infra sont jugées matérielles et détaillées ci-après.

Les montants présentés ci-après sont les montants préparés selon les IFRS à 100 % (sauf sociétés consolidées par Rubis Terminal Infra selon la méthode de la mise en équivalence).

INFORMATIONS FINANCIÈRES RÉSUMÉES – COENTREPRISE RUBIS TERMINAL INFRA

État de la situation financière des coentreprises

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs courants	205 085	128 963
Actifs non courants	1 441 911	1 464 514
TOTAL ACTIF	1 646 996	1 593 477
Passifs courants	189 181	133 734
Passifs non courants	874 141	855 034
Intérêts minoritaires	29 806	29 266
TOTAL PASSIF	1 093 128	1 018 034

Les actifs courants et passifs des coentreprises incluent en particulier les montants suivants :

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 704	39 655
Passifs financiers courants (hors dettes fournisseurs et provisions)	61 931	36 843
Passifs financiers non courants (hors provisions)	788 930	787 658

Les éléments du compte de résultat sont les suivants :

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020 8 mois
Chiffre d'affaires net	380 840	180 890
Résultat net total, part du Groupe (avant charge IFRS 2)	8 354	9 695
Résultat net total, part du Groupe (quote-part intégrée)	4 653	4 268
Autres éléments du résultat global (quote-part intégrée)	2 267	(2 641)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE (QUOTE-PART INTÉGRÉE)	6 920	1 627

Le résultat net de la période présenté ci-dessus comprend notamment les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020 8 mois
Dotation aux amortissements	(67 978)	(31 299)
Produits et charges d'intérêts	(41 029)	(20 830)
Impôt sur les bénéfices	(7 454)	(8 958)

Au titre de la période, le Groupe a reçu des dividendes à hauteur de 18,9 millions d'euros.

Note 10. Autres informations

10.1 Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Dettes garanties	145 409	77 016
Engagements donnés	315 889	322 078
Avals et cautions	315 889	322 078
Engagements reçus	764 581	601 860
Lignes de crédit confirmées	732 429	571 964
Avals et cautions	32 152	29 896

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières ;
- des garanties environnementales.

Les avals et cautions reçus concernent essentiellement des garanties obtenues de clients implantés dans la zone

Caraïbes.

Au 31 décembre 2021, le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap* et *floor*) à hauteur de 743 millions d'euros (hors couvertures des passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés) sur un total de 748 millions d'euros d'endettement à taux variable représentant 99 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

10.2 Obligations contractuelles et engagements commerciaux

Obligations contractuelles au 31/12/2021 (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	À moins de 1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 013 799	227 617	720 900	65 282
Obligations en matière de location-financement	407	24	120	263
Contrats de location simple	4 969	1 020	3 031	918
Autres obligations à long terme	13 614	13 356	258	
TOTAL	1 032 789	242 017	724 309	66 463

Les engagements commerciaux pris ou reçus par le Groupe ne sont pas significatifs.

10.3 Transactions avec les parties liées

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 2 721 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 401 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des fonctions de direction dans les filiales (soit 320 milliers d'euros bruts).

Les Assemblées des actionnaires et commandités du 10 juin 2021 (15^e résolution) ont approuvé la politique de

rémunération de la Gérance pour l'exercice 2021. Celle-ci comprenait une part variable annuelle dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement universel 2020. La rémunération variable annuelle de la Gérance au titre de l'exercice 2021 n'a pas fait l'objet de provision, la condition préalable de déclenchement n'ayant pas été atteinte.

Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 215 milliers d'euros pour l'exercice 2021.

10.4 Risque climatique

Les principaux risques du Groupe relatifs au changement climatique proviennent à la fois d'un risque physique et d'un risque de transition.

Le risque physique porte sur la survenance d'événements extrêmes, dont l'intensité a tendance à augmenter, et qui pourrait d'une part porter atteinte à l'intégrité des sites et d'autre part entraîner la perturbation des opérations des filiales concernées et donc des pertes d'exploitation. Le Groupe observe que les incidences financières des dégradations directement liées à des événements climatiques extrêmes tels que les derniers cyclones intervenus dans les Caraïbes ont modérément affecté les résultats. La diversification géographique et l'élargissement du périmètre du Groupe ainsi que le caractère non matériel individuellement de ses sites limitent fortement l'exposition aux aléas climatiques susceptibles d'intervenir sur une zone.

Rubis est également exposé aux enjeux de son secteur en matière de transition énergétique. L'évolution parfois rapide de l'environnement réglementaire et des politiques vers une économie bas carbone pourrait imposer une réduction significative des émissions de CO₂ et rendre d'autres énergies moins carbonées plus compétitives à terme. L'impact à court terme du risque climatique est considéré comme faible à modéré selon les produits et les zones concernés et non matériel à date sur les états financiers consolidés du Groupe.

Ces risques sont gérés par le Comité Climat en lien avec les différentes filiales et les directions fonctionnelles avec l'appui de consultants spécialisés.

En 2021, le Groupe a défini un objectif de réduction de ses émissions de carbone (scopes 1 et 2) de 20 % d'ici 2030. Il s'est également engagé à fixer des objectifs complémentaires (réduction des émissions du scope 3A, i.e. hors produits vendus, réduction de l'intensité carbone des produits vendus...) dans la feuille de route RSE 2022 – 2025. Les travaux d'analyse pour définir précisément la trajectoire de décarbonation et mettre en place les solutions retenues sont en cours de finalisation.

Le Groupe a pris en considération les impacts des potentiels enjeux climatiques et les conséquences de son ambition 2030 **tels qu'identifiés à ce jour** dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021. En particulier, le Groupe a :

- considéré les effets à court terme des engagements pris dans la détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition (cf. note 4.2) ;
- considéré les risques climatiques dans l'évaluation des autres provisions (cf. note 4.11).

À ce jour, le Groupe n'a identifié aucun indice de perte de valeur sur ses actifs immobilisés et l'impact lié aux enjeux climatiques n'est pas significatif dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2021.

10.5 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux comptabilisés au titre des exercices 2021 et 2020 se détaillent comme suit :

	Pricewaterhouse Coopers Audit				Mazars				Monnot & Associés				
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%		
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	
(en milliers d'euros)													
Certification des comptes													
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :													
• Émetteur	370	350	23 %	26 %	305	300	32 %	30 %	150	150	80 %	80 %	
• Filiales intégrées globalement	1 111	952	70 %	69 %	580	592	60 %	59 %	38	38	20 %	20 %	
Sous-total	1 481	1 302	93 %	95 %	885	892	92 %	89 %	188	188	100 %	100 %	
Services autres que la certification des comptes													
• Émetteur	5		0 %		60	73	6 %	7 %			0 %	0 %	
• Filiales intégrées globalement	101	68	6 %	5 %	16	32	2 %	3 %			0 %	0 %	
Sous-total	106	68	7 %	5 %	76	105	8 %	11 %			0 %	0 %	
TOTAL	1 587	1 370	100 %	100 %	961	997	100 %	100 %	188	188	100 %	100 %	

Les services autres que la certification des comptes correspondent principalement à la délivrance d'attestations (covenants financiers, RSE, etc.).

Note 11. Événements postérieurs à la clôture

11.1 Investissement dans Renewable® Barbados

En février 2022, dans le cadre du partenariat stratégique mis en place entre Rubis et HDF Energy, le Groupe a acquis 51 % des actions de la société Renewable® Barbados mise en place par HDF Energy à la Barbade. Il s'agit à ce jour du plus grand projet de production d'électricité et de stockage par hydrogène dans les Caraïbes. Cette centrale électrique hybride fournira de l'électricité à partir d'énergie solaire et d'hydrogène.

11.2 Conflit en Ukraine

Le Groupe ne réalise aucune opération en Ukraine ni en Russie et ne dispose d'aucun actif sur ces territoires. En outre, il ne s'approvisionne pas auprès de fournisseurs ukrainiens ou russes. À ce jour, le Groupe ne recense aucune exposition directe à ce risque.

Note 12. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2021

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social/ Pays	31/12/2021 % contrôle	31/12/2020 % contrôle	31/12/2021 % d'intérêt	31/12/2020 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Rubis SCA	46, rue Boissière 75116 Paris SIREN : 784 393 530	Mère	Mère	Mère	Mère	
Rubis Patrimoine	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Coparef	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Cimarosa Investissements	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RT Invest	France	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	JV (MEE)
Rubis Terminal Infra	France	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	JV (MEE)
Rubis Énergie	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz France	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sicogaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sigalnor	France	65,00 %	65,00 %	65,00 %	65,00 %	IG
Starogaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Norgal	France	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	JO
Frangaz	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vito Corse	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Restauration et Services	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Switzerland AG	Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energia Portugal SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis II Distribuição Portugal SA (fusionnée)	Portugal		100,00 %		100,00 %	
Sodigas Seixal Sociedade de Distribuição de Gás SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Açores SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sodigas Braga Sociedade de Distribuição de Gás, SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Spelta – Produtos Petrolíferos, SA	Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Companhia Logística de Combustíveis SA	Portugal	20,00 %		20,00 %		JV (MEE)
Vitogas España SA	Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)	Îles anglo- normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
La Collette Terminal Ltd	Îles anglo- normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
St Sampson Terminal Ltd	Îles anglo- normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Maroc	Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Lasfargaz	Maroc	82,89 %	82,89 %	82,89 %	82,89 %	IG
Kelsey Gas Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Madagascar	Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eccleston Co Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Vitogaz Comores	Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gazel	Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	IG
Rubis Antilles Guyane	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social/ Pays	31/12/2021 % contrôle	31/12/2020 % contrôle	31/12/2021 % d'intérêt	31/12/2020 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Stocabu	France	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société anonyme de la Raffinerie des Antilles (SARA)	France	71,00 %	71,00 %	71,00 %	71,00 %	IG
Société Antillaise des Pétroles Rubis	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyane Française	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caraïbes Françaises	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société d'Importation et de distribution de Gaz Liquéfiés dans l'Océan Indien (Sigloi)	France	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Bermuda Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Sinders Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bermuda Gas & Utility Company Ltd	Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Eastern Caribbean SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Caribbean Holdings Inc.	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis West Indies Ltd	Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Guyana Inc.	Guyana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Bahamas Ltd	Bahamas	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Cayman Islands Ltd	Îles Caïmans	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Turks & Caicos Ltd	Îles Turques-et-Caïques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Jamaica Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Easigas (Pty) Ltd	Afrique du Sud	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Botswana	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	Swaziland	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	Lesotho	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG
Rubis Asphalt South Africa	Afrique du Sud	74,00 %		74,00 %		IG
Ringardas Nigeria Ltd	Nigéria	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services SA (Eres Sénégal)	Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
European Railroad Established Services Togo SA (Eres Togo)	Togo	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Cameroun	Cameroun	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Liberia Inc.	République du Liberia	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Eres Gabon	Gabon	100,00 %		100,00 %		IG
REC Bitumen SRL	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Bahama Blue Shipping Company	La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Morbihan Shipping Corporation	La Barbade	100,00 %		100,00 %		IG
Pickett Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Blue Round Shipping Corp.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Saunscape International Inc.	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Biskra Shipping SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Atlantic Rainbow Shipping Company SA	République de Panama	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG

Nom	Siège social/ Pays	31/12/2021 % contrôle	31/12/2020 % contrôle	31/12/2021 % d'intérêt	31/12/2020 % d'intérêt	Méthode de consolidation*
Woodbar Co Ltd	République de Maurice	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Rubis Énergie Djibouti	République de Djibouti	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %	IG
Distributeurs Nationaux SA (Dinasa)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Chevron Haïti Inc.	Îles Vierges britanniques	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Société de Distribution de Gaz S.A. (Sodigaz)	Haïti	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Terminal Gazier de Varreux S.A.	Haïti	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	JO
RBF Marketing Ltd	Jamaïque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Distribution Pétrolière SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Galana Raffinerie Terminal Company Ltd	République de Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Galana Raffinerie et Terminal SA	Madagascar	90,00 %	90,00 %	90,00 %	90,00 %	IG
Plateforme Terminal Pétrolier SA	Madagascar	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	IG
Rubis Middle East Supply DMCC	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
RAME Rubis Asphalt Middle East DMCC	Émirats Arabes Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Recstar Middle East DMCC (cédée)	Émirats Arabes Unis		100,00 %		100,00 %	
Maritec Tanker Management Private Ltd	Inde	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Gulf Energy Holdings Ltd	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Kenya Plc	Kenya	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Kobil Petroleum Ltd	États-Unis	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Ethiopia Ltd	Éthiopie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Rwanda Ltd	Rwanda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Uganda Ltd	Ouganda	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zambia Ltd	Zambie	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	IG
Rubis Energy Zimbabwe (Private) Ltd	Zimbabwe	55,00 %	55,00 %	55,00 %	55,00 %	IG

* IG : Intégration globale ; JO : entreprise commune ; JV : coentreprise (MEE) ; MEE : mise en équivalence.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; ces entités n'étant pas significatives, elles ne sont pas consolidées.

Les sociétés Rubis Energia Portugal et SARA détiennent des participations non significatives et non consolidées à ce jour.

Compte tenu des problèmes politiques et monétaires au Burundi, le Groupe a décidé depuis 2019 de ne pas consolider Kobil Burundi faute de contrôler réellement cette activité. Les titres correspondants ont été totalement dépréciés. La situation politique et monétaire n'a pas connu d'amélioration sur l'exercice 2021.

7.2 Comptes sociaux 2021 et annexe

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles et corporelles		2 246	1 074	1 172	1 320
Participations	4.1	1 032 856		1 032 856	1 032 607
Autres immobilisations financières	4.2	2 165		2 165	2 140
Total de l'actif immobilisé (I)		1 037 267	1 074	1 036 193	1 036 067
Actif circulant					
Créances clients et autres créances	4.4	713 439		713 439	582 514
Valeurs mobilières de placement	4.3	138 344	7	138 337	236 255
Disponibilités		234 243		234 243	344 832
Charges constatées d'avance		178		178	254
Total de l'actif circulant (II)		1 086 204	7	1 086 197	1 163 855
TOTAL ACTIF (I + II)		2 123 471	1 081	2 122 390	2 199 922

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres			
Capital social		128 177	129 538
Primes d'émission		1 547 236	1 593 902
Réserve légale		12 954	12 919
Réserve indisponible		1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626
Report à nouveau		165 359	10 436
Bénéfice de l'exercice		154 649	336 674
Provisions réglementées		1 043	794
Total des capitaux propres (I)	4.5	2 105 807	2 180 652
Provisions pour risques et charges (II)		376	299
Dettes			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		441	225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		847	904
Dettes fiscales et sociales		2 364	2 189
Autres dettes		12 555	15 653
Total des dettes (III)	4.6	16 207	18 971
TOTAL PASSIF (I + II + III)		2 122 390	2 199 922

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Référence annexe	31/12/2021	31/12/2020
Prestations de services		2 972	7 496
Autres produits et transferts de charges		8	2
Produits d'exploitation		2 980	7 498
Autres achats et charges externes		(7 113)	(8 395)
Impôts, taxes et versements assimilés		(296)	(363)
Frais de personnel		(5 381)	(5 050)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(180)	(169)
Dotations et reprises de provisions pour risques et charges		(77)	61
Autres charges		(2 635)	(1 387)
Charges d'exploitation		(15 682)	(15 303)
Résultat d'exploitation		(12 702)	(7 805)
Produits financiers de participation		156 204	98 490
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		903	602
Autres intérêts		192	828
Résultat net sur cessions de valeurs mobilières de placement		(613)	(559)
Dotations aux provisions financières		(7)	(1 725)
Reprises de provisions financières		1 725	4
Intérêts et charges assimilées		(2 308)	(1 045)
Résultat financier		156 096	96 595
Résultat courant avant impôts		143 394	88 790
Résultat exceptionnel	5.1	(251)	233 673
Impôt sur les bénéfices	5.2	11 506	14 211
RÉSULTAT NET TOTAL		154 649	336 674

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	31/12/2021	31/12/2020
Activité opérationnelle		
Résultat de l'exercice	154 649	336 674
Amortissements et provisions	(1 212)	2 078
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	3	(234 010)
Capacité d'autofinancement (A)	153 440	104 742
Variation du besoin en fonds de roulement (B) :	(133 830)	(30 993)
Créances clients et autres créances	(130 851)	(43 317)
Dettes fournisseurs et autres dettes	(2 979)	12 324
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A + B) (I)	19 610	73 749
Activité investissement		
Acquisitions de participations de l'exercice :		
• Branche Rubis Terminal		(1 654)
• Rubis Patrimoine		(1 402)
• RT Invest		(96 261)
Frais d'acquisition sur titres (projet en cours)	(248)	
Cessions de participations de l'exercice :		
• Branche Rubis Terminal		310 821
Autres	(61)	(1 385)
Trésorerie affectée aux investissements (II)	(309)	210 119
Flux de trésorerie généré par l'activité (I + II)	19 306	283 867
Financement		
Augmentation (diminution) des dettes financières	216	126
Augmentation (diminution) des capitaux propres	(146 165)	3 856
Dividende mis en paiement	(83 577)	(83 337)
Trésorerie résultant du financement (III)	(229 526)	(79 355)
Variation globale de la trésorerie (I + II + III)	(210 225)	204 512
Trésorerie disponible au début de la période	582 812	378 300
Variation globale de la trésorerie	(210 225)	204 512
Trésorerie disponible à la fin de la période	372 587	582 812
Dettes financières	(441)	(225)
TRÉSORERIE NETTE DE DETTES FINANCIÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	372 146	582 587

Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Note 1.	Présentation de la Société	290	Note 4.	Notes relatives à certains postes du bilan	292
Note 2.	Événements significatifs de l'exercice	290	Note 5.	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	295
Note 3.	Règles et méthodes comptables	290	Note 6.	Autres informations	296

Note 1. Présentation de la Société

Rubis SCA est une Société en Commandite par Actions enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé 46 rue Boissière 75116 Paris.

La société Rubis SCA est une société *holding*, mère du groupe Rubis (« le Groupe »).

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Distribution**, spécialisée dans la distribution de carburants et combustibles (en stations-service ou auprès de professionnels), de lubrifiants, de gaz liquéfiés et de bitumes ;

- l'activité **Support & Services**, qui comprend l'ensemble des activités d'infrastructures, de transport, d'approvisionnement et de services qui viennent en support au développement des activités aval de Distribution.

Rubis SCA détient également une participation dans la coentreprise Rubis Terminal qui est spécialisée dans le stockage de produits liquides en vrac (carburants et combustibles, produits, chimiques et agroalimentaires) pour des clients commerciaux et industriels.

Le Groupe est présent en Europe, en Afrique et aux Caraïbes.

Note 2. Événements significatifs de l'exercice

PANDÉMIE DE COVID-19

Les performances des filiales de la Société ont continué d'être impactées mais très marginalement par la Covid-19 au cours de l'année 2021. La Société a cependant intégré cet événement dans l'évaluation de la valeur d'utilité de ses titres de participation. Cette dernière

restant supérieure à la valeur comptable des titres détenus, aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

La Société n'a pas fait appel aux dispositifs d'aides mis en place par le gouvernement en France.

Note 3. Règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2021 sont élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables en vigueur en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation ;

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Seules sont mentionnées les informations significatives.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle du coût historique.

Les comptes annuels de la société Rubis SCA sont présentés en milliers d'euros.

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des immobilisations concernées. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, etc.) sont comptabilisés directement en charges.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur le plan suivant :

	Durée
Immobilisations incorporelles	1 à 10 ans
Agencements et installations	4 à 10 ans
Matériel de bureau	3 à 10 ans
Mobilier	4 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée, la valeur nette comptable de l'immobilisation est immédiatement dépréciée pour la ramener à sa valeur actuelle.

3.2 Participations

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. La Société a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition dans le prix de revient des titres de participation.

À la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent, des projections de flux de trésorerie futurs ou de la valeur de marché. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une charge de dépréciation est reconnue en résultat financier.

3.3 Autres immobilisations financières

Figurent essentiellement dans ce poste les actions propres Rubis SCA détenues au travers d'un contrat de liquidité.

Les actions sont comptabilisées au coût d'achat qui inclut, le cas échéant, les frais d'acquisition. En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est déterminé selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

3.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur actuelle, déterminée au regard du risque de non-recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

3.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM, à la valeur de marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

3.7 Engagements en matière de retraite

Le seul engagement en matière de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités de fin de carrière figurent en engagements hors bilan (note 6.2.1).

Par application de la modification à la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à prestations de ses régimes à prestations définies en vertu desquels une indemnité n'est due que si le salarié est présent à la date de son départ en retraite, dont le montant dépend de l'ancienneté et est plafonnée à un certain nombre d'années de services consécutives. L'impact de ce changement de méthode comptable est une diminution non significative du montant de l'engagement de retraite.

L'évaluation du montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de la société Rubis SCA est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

3.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources estimée avec une fiabilité suffisante au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

3.9 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué par les redevances de gestion facturées aux filiales.

Ces redevances sont comptabilisées lorsque le produit est certain dans son principe et son montant.

3.10 Calcul de l'impôt

Rubis SCA est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales en France. Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe Rubis SCA.

3.11 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels incluent l'impact des événements majeurs non relatifs à l'activité courante de la Société ou qui correspondent à des éléments inhabituels, significatifs et peu fréquents.

3.12 Identité de la société consolidante

Au 31 décembre 2021, Rubis SCA (SIREN : 784 393 530) est la société mère pour la préparation des comptes consolidés du groupe Rubis.

Note 4. Notes relatives à certains postes du bilan

4.1 Participations

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/2021	Valeur nette au 31/12/2020
Titres de participation	1 032 856	1 032 607
Dépréciations des titres		
TOTAL	1 032 856	1 032 607

4.2 Autres immobilisations financières

L'Assemblée Générale autorise annuellement le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2021, la société Rubis SCA possède 73 122 actions Rubis pour un prix d'achat de 1 949 milliers d'euros. Aucune dépréciation n'a été constatée au 31 décembre 2021.

Les mouvements intervenus sur l'exercice sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2020	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/2021
Actions propres	2 034	10 921	(11 006)	1 949
TOTAL	2 034	10 921	(11 006)	1 949

4.3 Portefeuille de valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2021, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 138 344 milliers d'euros en valeur brute et 138 337 milliers d'euros en valeur nette :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2021	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2021	Valeur de marché au 31/12/2021*	Valeur nette au 31/12/2020
OPCVM	23 928	(7)	23 921	24 227	20 780
Autres fonds	114 174		114 174	116 180	215 111
Intérêts à recevoir sur autres fonds	242		242	242	364
TOTAL	138 344	(7)	138 337	140 649	236 255

* Valeur de marché estimée au 31 décembre 2021.

4.4 Créances

Les créances clients et autres créances d'un montant de 713 439 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à un an et se décomposent de la façon suivante :

- 703 813 milliers d'euros de créances intra-Groupe ;
- 9 581 milliers d'euros de créances sur le Trésor public français ; ce poste inclut notamment un règlement

d'impôt de 5 412 milliers d'euros dont la société Rubis SCA compte obtenir le remboursement par l'administration fiscale, 494 milliers d'euros de créances liées à l'intégration fiscale, et 3 554 milliers d'euros relatifs au crédit de TVA à reporter à fin décembre 2021 ;

- 45 milliers d'euros de créances diverses.

4.5 Capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres au début de l'exercice	2 179 858	1 922 665
Augmentation (réduction) de capital	(1 361)	4 316
Augmentation (réduction) de la prime d'émission	(46 666)	113 770
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission		397
Distribution de dividende	(181 716)	(197 964)
Résultat de l'exercice	154 649	336 674
Capitaux propres à la fin de l'exercice*	2 104 764	2 179 858

* Hors provisions réglementées.

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 102 541 281 actions (dont 6 191 actions de préférence) entièrement libérées de 1,25 euro chacune et s'élève à 128 177 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2021, la société Rubis SCA possédait 73 122 actions d'autocontrôle.

Conformément à l'autorisation donnée par les Assemblées Générales Mixtes des actionnaires et des associés commandités du 9 décembre 2020 (2^e résolution), le Collège de la Gérance a décidé en 2021 de procéder à l'annulation de la totalité des 4 134 083 actions qui ont été acquises jusqu'alors dans le cadre du programme de rachat d'actions lancé le 6 janvier 2021. Les réductions du capital afférentes ont été réalisées en date du 31 mai 2021 et du 19 octobre 2021.

Les différentes opérations sur capital intervenues au cours de la période sont reprises dans le tableau ci-après :

	Nombre d'actions	Capital social <i>(en milliers d'euros)</i>	Primes <i>(en milliers d'euros)</i>
Au 1^{er} janvier 2021	103 630 677	129 538	1 593 902
Paiement du dividende en actions	2 714 158	3 393	94 860
Plan d'épargne entreprise	265 626	332	6 667
Ligne de capital (BEA)			4
Actions de préférence acquises	1 642	2	(2)
Actions de préférence converties en actions ordinaires	63 261	79	(79)
Réduction de capital par voie d'annulation des actions rachetées	(4 134 083)	(5 167)	(147 993)
Frais sur augmentations de capital			(123)
AU 31 DÉCEMBRE 2021	102 541 281	128 177	1 547 236

CONVENTION DE LIGNE DE CAPITAL AVEC CRÉDIT AGRICOLE CIB DE NOVEMBRE 2021

En novembre 2021, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec Crédit Agricole CIB pour une période de 37 mois et dans la limite autorisée de 4 400 000 actions de 1,25 euro de nominal. Le prix de souscription des actions fera ressortir une décote de 5 % par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours cotés des actions des deux séances de bourse précédant sa fixation. Crédit Agricole CIB intervient en tant qu'intermédiaire financier et n'a pas vocation à rester au capital de la Société. Au 31 décembre 2021, le Groupe n'a pas encore fait usage de cette ligne de capital.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Les caractéristiques des plans d'option de souscription d'actions, d'actions gratuites de performance et d'actions gratuites de préférence en cours au 31 décembre 2021 sont illustrées dans les tableaux ci-après :

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2021
17 décembre 2019	150 276				150 276
6 novembre 2020	87 502				87 502
1 ^{er} avril 2021		5 616			5 616
TOTAL	237 778	5 616			243 394

OPTIONS DE SOUSCRIPTION Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options en circulation	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Options exercibles
17 décembre 2019	150 276	Mars 2033	52,04	
6 novembre 2020	87 502	Mars 2034	29,71	
1 ^{er} avril 2021	5 616	Mars 2034	40,47	
TOTAL	243 394			

ACTIONS GRATUITES DE PERFORMANCE Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2021
17 décembre 2019	385 759				385 759
6 novembre 2020	787 697				787 697
1 ^{er} avril 2021		43 516			43 516
13 décembre 2021		160 072			160 072
TOTAL	1 173 456	203 588			1 377 044

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

ACTIONS GRATUITES DE PRÉFÉRENCE Date du Collège de la Gérance	En circulation au 31/12/2020	Droits émis	Droits exercés	Droits annulés	En circulation au 31/12/2021	Dont actions acquises mais non encore converties en actions ordinaires
11 juillet 2016	3 108		(639)		2 469	2 469
13 mars 2017	1 932				1 932	1 706
19 juillet 2017	374				374	374
2 mars 2018	345				345	345
5 mars 2018	1 157				1 157	1 157
19 octobre 2018	140				140	140
7 janvier 2019	62				62	
17 décembre 2019	662				662	
TOTAL	7 780		(639)		7 141	6 191

Les actions de préférence seront converties en actions ordinaires à l'issue d'une période de conservation ou d'acquisition en fonction du degré d'atteinte des conditions de performance.

4.6 Dettes et charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 2 760 milliers d'euros dont 349 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 441 milliers d'euros les intérêts courus et 1 756 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 500 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à trois mois. Toutes les autres dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2020 les associés commandités ont décidé de différer le versement de 50 % de leur dividende statutaire, au titre de l'exercice 2019, au mois de juin 2022, ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourse consécutives (cours d'ouverture). Cette dette est inscrite dans les comptes au 31 décembre 2021 pour un montant de 11 millions d'euros.

4.7 Éléments concernant les entreprises liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues en totalité par Rubis SCA et sont conclues à des conditions normales de marché.

(en milliers d'euros)

31/12/2021

Créances	703 813
Dettes	(1 342)
Produits de participations	156 205

Note 5. Notes relatives à certains postes du compte de résultat

5.1 Résultat exceptionnel

En 2020, le résultat exceptionnel était principalement constitué du résultat de l'opération entre Rubis SCA et I Squared Capital. Dans le cadre de l'accord de partenariat signé en 2020, Rubis SCA a cédé 45 % de sa participation dans Rubis Terminal SA à I Squared Capital et apporté, à la valeur réelle, les 55 % restants à la

coentreprise RT Invest SA, créée pour les besoins du partenariat, en contrepartie de titres RT Invest SA. Au 31 décembre 2020, la Société avait comptabilisé l'ensemble des impacts relatifs à cette opération en résultat exceptionnel, générant un profit de 234 millions d'euros.

(en milliers d'euros)

31/12/2021

31/12/2020

Cessions d'immobilisations		405 774
Autres produits exceptionnels		111
PRODUITS EXCEPTIONNELS		405 885
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(3)	(171 764)
Autres charges exceptionnelles		(200)
Dotations aux amortissements dérogatoires	(248)	(248)
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(251)	(172 212)

5.2 Impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut	Crédit	Impôt net
IS sur résultat au taux de droit commun		28,41 %		(492)	(492)
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	173	28,41 %	49		49
Remboursements d'impôt			(105)		(105)
Charge/(Produit) d'impôt lié à l'intégration fiscale			(10 958)		(10 958)
TOTAL			(11 014)	(492)	(11 506)

La société Rubis SCA bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales. Ces dividendes sont soumis à la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1 %.

La société Rubis SCA a opté pour le régime de l'intégration fiscale depuis le 1^{er} janvier 2001. Le périmètre est le suivant :

DATE D'ENTRÉE DES SOCIÉTÉS MEMBRES DU PÉRIMÈTRE D'INTÉGRATION FISCALE À LA CLÔTURE

1^{er} janvier 2001	Rubis
	Rubis Énergie
	Rubis Antilles Guyane
1^{er} janvier 2006	SIGL
	Sicogaz
	Starogaz
1^{er} janvier 2011	Frangaz
	Vito Corse
	Société Antillaise des Pétroles Rubis (SAPR)
1^{er} janvier 2012	Rubis Guyane Française (RGF)
	Rubis Caraïbes Françaises (RCF)
1^{er} janvier 2013	Coparef
	Vitogaz France
1^{er} janvier 2014	Rubis Restauration et Services (RRS)
1^{er} janvier 2016	Société Réunionnaise de Produits Pétroliers (SRPP)
1^{er} janvier 2018	Rubis Patrimoine
1^{er} janvier 2019	Cimarosa Investissements

La convention de répartition de l'impôt est la suivante (sauf convention particulière) :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- les économies d'impôts réalisées par le groupe fiscal sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du groupe fiscal.

Note 6. Autres informations

6.1 Effectif

L'effectif moyen pour l'exercice 2021 est de 21 personnes (19 en 2020).

6.2 Engagements hors bilan

6.2.1 ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de la société Rubis SCA est de 230 milliers d'euros, charges sociales comprises. La méthode d'évaluation est décrite en note 3.7.

6.2.2 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Lignes de crédit confirmées et non utilisées	732 429	571 964
TOTAL	732 429	571 964

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de location simple*	3 828	4 433
TOTAL	3 828	4 433

* En faveur de la filiale Rubis Patrimoine.

6.3 Rémunération des dirigeants et des membres du Conseil de Surveillance

La rémunération fixe de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour l'exercice 2021, à 2 401 milliers d'euros.

Les Assemblées des actionnaires et commandités du 10 juin 2021 (15^e résolution) ont approuvé la politique de rémunération de la Gérance pour l'exercice 2021. Celle-ci comprenait une part variable annuelle dont les modalités sont décrites en chapitre 5 du Document d'enregistrement

universel 2020. La rémunération variable annuelle de la Gérance au titre de l'exercice 2021 n'a pas fait l'objet de provision, la condition préalable de déclenchement n'ayant pas été atteinte.

Le montant de la rémunération revenant aux membres du Conseil de Surveillance est de 215 milliers d'euros pour l'exercice 2021.

6.4 Tableau des filiales et participations

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis SCA.

(en milliers d'euros)	Rubis Énergie SAS	RT Invest SA	Kelsey*	Coparef SA	Rubis Patrimoine SARL	Cimaroza Invest. SAS
Capital	335 000	529 326	1	40	1 402	5
Capitaux propres autres que le capital	420 444	57 676	83	(19)	(578)	(7)
Subventions d'investissement et provisions réglementées	15 493					
Quote-part du capital détenu	100,00 %	55,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Valeur brute comptable des titres détenus	685 503	323 150	4	34	23 911	5
Valeur nette comptable des titres détenus	685 503	323 150	4	34	23 911	5
Prêts et avances consentis par Rubis SCA et non remboursés	695 540				3 669	5
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	240 285	1 373	986		688	
Résultat net du dernier exercice clos	169 706	34 052	62	(2)	(107)	(2)
Dividendes encaissés par Rubis SCA au cours de l'exercice 2021	137 350	18 854				

* Les comptes de la Société sont tenus en dollars US. Les taux de conversion suivants ont été retenus :

· capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,132600 \$) ;

· chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,183525 \$).

6.5 Inventaire des participations et des valeurs mobilières

(en milliers d'euros)

Valeur nette au 31/12/2021

I – Actions et parts sociales	
Titres de participations français	
Coparef	34
Rubis Énergie	685 502
Rubis Patrimoine	23 911
Cimarosa Investissements	5
RT Invest	323 151
Titres de participations étrangers	
Kelsey	4
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS	1 032 607
II – OPCVM et assimilés	
OPCVM	
SICAV BNP SUS BD	19 951
SICAV BNP PAR MONEY 3M	390
Fonds CMC-CIC EQUIVAL CASH C	3 580
Autres	
Fonds AGIPI	19 629
Fonds OPEN CAPITAL	28 973
Fonds HR PATRIMOINE CAPITALISATION	43 472
Fonds OPEN PERSPECTIVES CAPITALISATION	22 342
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS	138 337

6.6 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice sont détaillés dans la note 10.5 de l'annexe des comptes consolidés 2021.

6.7 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture.

7.3 Autres informations relatives aux comptes sociaux

7.3.1 Résultats financiers de Rubis SCA au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2017	2018	2019	2020	2021
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	117 336	121 017	125 222	129 538	128 177
Nombre d'actions émises	93 868 480	96 813 744	100 177 432	103 630 677	102 541 281
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 901	5 073	5 670	7 496	2 972
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	129 521	154 187	176 071	324 540	141 930
Impôt sur les bénéfices	11 093	12 102	8 997	14 211	11 507
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	140 448	165 590	184 739	336 674	154 649
Montant des bénéfices distribués aux associés	169 265	154 522	197 964	181 715	191 175*
Résultat des opérations réduit à une seule action (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	1,50	1,72	1,85	3,27	1,50
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	1,50	1,71	1,84	3,25	1,51
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,59	1,75	1,80	1,86*
Personnel					
Nombre de salariés	16	16	19	22	21
Montant de la masse salariale	2 208	2 607	2 261	3 488	3 038
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 117	1 315	1 774	1 933	1 759

* Montant proposé à l'AG du 9 juin 2022.

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en 2017.

7.3.2 Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2021, toutes les créances clients sont non échues. Les informations relatives aux dettes fournisseurs sont présentées ci-dessous :

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

<i>(en milliers d'euros)</i>	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées					1
Montant total des factures concernées TTC					0
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice					0,0 %
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre des factures exclues					
Montant total des factures exclues					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)					
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délai légal	

7.4 Rapports des Commissaires aux comptes

7.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société RUBIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

Fondement de l'opinion

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition

(Note 4.2 "Écarts d'acquisition" de l'annexe aux comptes consolidés)

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les écarts d'acquisition figurent au bilan pour une valeur nette comptable de 1 232 millions d'euros.

Le Groupe effectue, au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur, un test de dépréciation des écarts d'acquisition. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée en 2021.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité, déterminée sur la base des valeurs actualisées des flux de trésorerie futurs attendus, et la juste valeur diminuée des coûts de cession (comme décrit dans la Note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés).

Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition est un point clé de notre audit en raison de la valeur significative des écarts d'acquisition figurant au bilan et du recours important au jugement de la Direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.

Notre réponse

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par Rubis des tests de dépréciation en lien avec les normes comptables en vigueur.

Nous avons apprécié le processus d'élaboration des projections de flux de trésorerie mis en œuvre par la Direction pour déterminer la valeur d'utilité, examiné, avec l'aide de nos experts en évaluation, les modèles mathématiques utilisés et vérifié le correct calcul de ces modèles.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, et plus particulièrement :

- la cohérence des projections de flux de trésorerie avec les plans d'affaires établis par la Direction. Nous avons également réalisé, le cas échéant, une comparaison des prévisions de la Direction avec les performances passées, les perspectives de marché, en lien avec nos propres analyses ;
- les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs en comparant les paramètres les composant avec des références externes, avec l'aide de nos experts en évaluation.

Nous avons examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction et avons effectué nos propres calculs de sensibilité sur les hypothèses clés pour apprécier les impacts éventuels de ces hypothèses sur les conclusions des tests de dépréciation.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note 4.2 « Écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DESTINÉS À ÊTRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Collège de la Gérance. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société RUBIS par votre assemblée générale du 30 juin 1992 pour les cabinets Mazars et Monnot & Associés et du 11 juin 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, les cabinets Mazars et Monnot & Associés étaient dans la trentième année de leur mission sans interruption (dont vingt-sept années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons au Comité des Comptes et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon, Neuilly-sur-Seine et Courbevoie le 22 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Monnot & Associés

Cédric Le Gal

Daniel Escudeiro

Laurent Guibourt

7.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RUBIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes et des Risques.

Fondement de l'opinion

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 portant sur l'attribution des droits des régimes pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi, décrit dans la note 3.7 « Engagements en matière de retraite » de l'annexe aux comptes annuels qui expose l'incidence de la première application de cette recommandation.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

(Note 3.2 "Participations" de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation, figurant à l'actif du bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 1 033 millions d'euros, représentent 49 % du total des actifs.</p> <p>Ces titres de participation sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la clôture de l'exercice, les participations sont estimées à leur valeur d'utilité déterminée sur la base d'une analyse multicritère tenant compte notamment de la quote-part des capitaux propres de la filiale que ces titres représentent, des projections de flux de trésorerie futurs ou de la valeur de marché. Si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une charge de dépréciation est reconnue en résultat financier.</p> <p>Nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de notre audit, compte tenu de leur valeur significative à l'actif du bilan de Rubis et du degré de jugement élevé de la Direction, tant au niveau du choix de la méthode d'évaluation que des hypothèses retenues.</p>	<p>Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié les méthodes de valorisation retenues afin de déterminer la valeur d'utilité des titres de participation au 31 décembre 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nous nous sommes assurés que les capitaux propres retenus dans l'évaluation des titres de participation concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et nous avons vérifié le calcul arithmétique réalisé. Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses utilisées et des estimations retenues par la Direction pour déterminer les valeurs actualisées des flux futurs de trésorerie.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Collège de la Gérance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

FORMAT DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS DESTINÉS À ÊTRE INCLUS DANS LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Collège de la Gérance.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société RUBIS par votre assemblée générale du 30 juin 1992 pour les cabinets Mazars et Monnot & Associés et du 11 juin 2020 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

Au 31 décembre 2021, les cabinets Mazars et Monnot & Associés étaient dans la trentième année de leur mission sans interruption (dont vingt-sept années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé) et le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes et des Risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

OBJECTIF ET DÉMARCHE D'AUDIT

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

RAPPORT AU COMITÉ DES COMPTES ET DES RISQUES

Nous remettons au Comité des Comptes et des Risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes et des Risques, figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes et des Risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes et des Risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Meudon, Neuilly-sur-Seine et Courbevoie le 22 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Monnot & Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Laurent Guibourt

Cédric Le Gal

Daniel Escudeiro

7.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

À l'assemblée générale de la société Rubis,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société (ci-après la « Société »), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

CONVENTIONS AUTORISÉES ET CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article L. 226-10 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante conclue au cours de l'exercice écoulé qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Convention d'assistance (*Transitional services agreement*) en matière de consolidation, de moyens informatiques et de *compliance* signée le 30 avril 2020 avec la société RT Invest SA

Entités concernées : Rubis SCA ; RT Invest SA.

Personne concernée : Jacques RIOU : Président d'Agema SAS, société co-gérante de votre Société, et Administrateur de RT Invest SA.

Nature, objet et modalités : votre Conseil de Surveillance, en date du 12 mars 2020, a autorisé la signature d'une convention d'assistance (« *Transitional Services Agreement* ») en matière de consolidation, de moyens informatiques et de *compliance* conclue en date du 30 avril 2020 avec la société RT Invest SA. Cette convention a été approuvée par votre assemblée générale du 10 juin 2021.

Cette convention d'assistance a pour objet de définir la nature des prestations et des services fournis par votre Société à RT Invest SA, ainsi que le montant et les modalités afférentes à la rémunération versée à votre Société.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société perçoit de la société RT Invest SA un produit, calculé en fonction des coûts engendrés par les prestations d'assistance, d'un pourcentage du résultat opérationnel courant et d'un taux de marge de 5 %.

La convention a été conclue pour une durée de 12 mois. Elle se renouvelle par tacite reconduction pour une durée d'un an sauf dénonciation par l'une des parties contractantes. Le Conseil de Surveillance du 22 avril 2021 a autorisé son renouvellement pour une nouvelle durée de 12 mois (soit jusqu'au 29 avril 2022).

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, le montant des produits liés à ces prestations d'assistance s'élève à 67 000 euros.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 226-2 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de licence de marque signé le 30 avril 2020 avec les sociétés Rubis Terminal SA et Rubis Terminal Infra SAS

Entités concernées : Rubis SCA ; Rubis Terminal SA ; Rubis Terminal Infra SAS.

Personne concernée : Jacques RIOU : Président d'Agema SAS, société co-gérante de votre Société, et administrateur de RT Invest SA, société présidente de Rubis Terminal Infra SAS.

Nature, objet et modalités: votre Conseil de Surveillance, en date du 12 mars 2020, a autorisé la signature d'un contrat de licence de marque qui vise à formaliser l'usage de la marque « Rubis » par la société Rubis Terminal Infra SAS dans sa dénomination sociale et dans ses documents commerciaux. Le contrat est d'une durée déterminée de 5 ans à compter de sa date de signature.

Cette licence est concédée à titre gratuit.

Convention de compte courant du 17 septembre 2020 avec Agena SAS

Entités concernées: Rubis SCA ; Agena SAS.

Personne concernée: Jacques RIOU : Président d'Agena SAS, société co-gérante de votre Société et associée commanditaire de GR Partenaires, elle-même co-gérante et associée commanditée de votre Société.

Nature, objet et modalités: votre Conseil de Surveillance en date du 17 septembre 2020 a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec Agena SAS. Cette convention vise à différer le versement de 50 % des dividendes statutaires de votre Société dus au titre de l'exercice 2019 aux associés commandités au mois de juin 2022 ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourses consécutives (cours d'ouverture).

En conséquence, le dividende des associés commandités versé par votre Société, via GR Partenaires, à M. Jacques Riou, en sa qualité d'associé commandité de GR Partenaires, et à Agena SAS et d'autres membres du groupe familial Riou, en qualité d'associés commanditaires de GR Partenaires, sera bloqué dans un compte courant d'associés chez votre Société au nom d'Agena SAS à hauteur de 50 % soit 3 353 541 euros.

Les fonds seront productifs, jusqu'à complet remboursement, d'un intérêt de 0,2001 % révisable par période de deux ans.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, votre société a comptabilisé une charge de 6 710,44 euros au titre de cette convention.

Convention de compte courant du 17 septembre 2020 avec Sorgema SARL, devenue Sorgema SAS

Entités concernées: Rubis SCA ; Sorgema SAS.

Personne concernée: Gilles GOBIN : Gérant et associé commandité de votre Société et Président de Sorgema SAS, société co-gérante et associée commanditée de votre Société et associée commanditée de GR Partenaires.

Nature, objet et modalités: votre Conseil de Surveillance en date du 17 septembre 2020 a autorisé la signature d'une convention de compte courant avec Sorgema SARL (devenue Sorgema SAS). Cette convention vise à différer le versement de 50 % des dividendes statutaires de votre Société dus au titre de l'exercice 2019 aux associés commandités au mois de juin 2022 ou avant cette date dès lors que le cours de l'action Rubis atteindra 50 euros en moyenne au cours de 20 séances de bourses consécutives (cours d'ouverture).

En conséquence, le dividende des associés commandités versé par votre Société à M. Gilles Gobin, à Sorgema SAS et à Thornton et Magerco (deux sociétés du groupe familial Gobin) via GR Partenaires sera bloqué dans un compte courant d'associés chez votre Société au nom de Sorgema SAS, qui portera la totalité de l'engagement pour les sociétés du groupe familial Gobin, à hauteur de 50 % soit 7 824 929 euros.

Les fonds seront productifs jusqu'à complet remboursement, d'un intérêt de 0,2001 % révisable par période de deux ans.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, votre société a comptabilisé une charge de 15 657,68 euros.

Fait à Meudon, Neuilly-sur-Seine et Courbevoie le 22 avril 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Monnot & Associés

Cédric Le Gal

Daniel Escudeiro

Laurent Guibourt

